

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.  
Tout semestre commencé se paie en entier.  
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. X.

No. 43.

Prix du numéro, 7 centimes.—Annonces, la ligne, 10 centimes.

Toute communication doit être affranchie.  
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 23 OCTOBRE 1879

## AVIS IMPORTANTS

*L'Opinion Publique* est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

## SOMMAIRE

Conjectures, par A. Gélinas.—Un appel.—Çà et là.—Echos, par A. Gélinas.—M. Bihaud et la langue française, par Jules Airvaux.—Les Canadiens de l'Ouest, par Pascal Poirier.—La muette qui parle, par F. du Boisjoly (suite).—Société coopérative de colonisation de Montréal.—Choses et autres.—Hygiène usuelle.—La santé par les chaleurs.—Le jeu de dames.—Les échecs.—Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURES : Pierre commémorative à l'endroit où le prince impérial fut tué ; Tombeaux des lieutenants Scott Douglas et caporal Cotter à Kwamagaza ; Chutes sur la rivière Jaune, près de Québec ; Port-Vendres ; Les amitiés de la Commune débarquant du transport le Var ; Une exposition de bébés aux États-Unis ; Vue d'une rivière canadienne.

## NOTRE PRIME

Notre magnifique prime est maintenant prête à être livrée à ceux qui y ont droit. C'est une grande et belle gravure représentant le bonheur domestique, ou Monsieur, Madame et Bébé, comme disait Gustave Droz ; sujet simple et vieux, mais toujours beau, surtout lorsqu'il inspire un véritable artiste.

C'est un tableau où le bonheur domestique apparaît sous des couleurs si charmantes, qu'il va opérer une véritable révolution parmi les malheureux qui n'ont pas eu le courage encore de contracter mariage. Les vieux garçons ne pourront pas le contempler sans prendre la résolution de laisser les froides régions du célibat où ils cherchent vainement le bonheur.

Que de gens, de filles surtout, intéressés à répandre cette gravure en augmentant le nombre de nos abonnés ! Vraiment, on devrait s'associer, s'organiser comme pour la colonisation ou la propagation de la foi, afin de faire pénétrer partout notre journal avec sa prime salutaire. Nos abonnés, dans tous les cas, s'empresseront de payer ce qu'ils doivent dans le but de satisfaire à un devoir et d'obtenir une si belle gravure, dont la vue domptera les maris les plus fougueux et calmera les femmes les plus acariâtres.

Auront droit à cette prime tous les abonnés actuels dont l'abonnement sera payé jusqu'au 1er janvier 1880, et les nouveaux abonnés qui paieront six mois d'avance.

## CONJECTURES

Nous approchons du moment de la rentrée des Chambres, qui doit se faire la semaine prochaine. Les conjectures vont leur train. Les pronostiqueurs politiques sont modestes cependant, et si d'un côté comme de l'autre on fait parade d'espérance et de confiance, c'est avec une réserve et une timidité qui montrent qu'en fin de compte personne ne sait au juste à quoi s'en tenir, et tout le monde est plus ou moins dans l'incertitude. Que fera le Conseil législatif ? Que fera l'Assemblée ? Que fera le lieutenant-gouverneur ?

On a lieu de croire que le Conseil ne changera pas d'attitude. Il attendra l'action de l'Assemblée, se réservant de voter les subsides si le ministère résigne, et résolu à ne pas les voter si M. Joly reste en charge. Le Conseil ne reviendrait probablement sur sa détermination que dans un cas, si M. Joly se trouvait, après de nouvelles élections, avec une forte majorité dans la Chambre basse. En ce cas, la pression morale résultant d'une manifestation énergique de la volonté populaire serait de nature à ébranler les résolutions des Conseillers, qui seraient en lieu de se dire qu'ils ne sont pas obligés de sauver le peuple malgré lui. Mais, pour le moment, ils persisteront dans leur refus, lors même que le ministère aurait encore sa majorité de trois ou quatre voix, et à plus forte raison si la majorité était diminuée.

Le principal intérêt se concentre sur cette majorité elle-même. On est curieux de constater si elle a subi des modifications, et dans quelle mesure. Il s'est passé des événements importants depuis l'ajournement. Un des ministres a résigné et n'a pas encore été remplacé. M. Paquet, de Lévis, est passé à l'opposition. Deux voix de perdues ramèneraient le ministère au vote prépondérant de l'Orateur. Le *Herald*, qui a rompu manifestement avec MM. Chauveau et Paquet, et l'*Eclair*, de Québec, ont déclaré que M. Joly continuera de gouverner, lors même qu'il ne lui resterait que cette majorité précaire d'une voix, ne voulant pas paraître se rendre aux exigences du Conseil en résignant lorsqu'il posséderait l'appui de la Chambre. L'opposition, de son côté, se tient satisfaite de la conquête des deux députés transfuges, confiant que le mode de gouvernement au moyen de l'Orateur ne saurait se répéter. Quelques conservateurs affirment de plus que MM. Chauveau et Paquet ne sont pas les seuls députés ministériels qui aient abandonné M. Joly, et prétendent que le gouvernement sera en minorité de deux ou trois voix sur le premier vote ; ce qui trancherait toutes les difficultés d'un coup. Mais il ne faudrait pas trop compter sur un règlement aussi facile.

Ce qu'il y a de plus probable, c'est que le ministère conservera une majorité, ne fût-ce que celle de l'Orateur, et qu'il gardera le pouvoir quand même dans ces conditions. Il ne lui restera alors d'autre alternative, en s'appuyant sur sa majorité d'une voix, que de recommander au lieutenant-gouverneur une dissolution des Chambres, pour tenter d'obtenir du peuple un verdict favorable avec lequel il puisse essayer d'exercer sur le Conseil la pression morale dont nous parlions tout à l'heure. Mais ici se présente le grand problème. Le ministère a-t-il droit à une dissolution, et le

lieutenant-gouverneur serait-il fondé à lui refuser des élections ?

On représente, du côté des conservateurs, que M. Joly, ayant eu déjà des élections générales, peut difficilement en demander d'autres à un an d'intervalle, et que le lieutenant-gouverneur ne serait tenu de les accorder que si elles lui étaient demandées par un nouveau cabinet. En outre, la dissolution du parlement se fait en vertu d'une des prérogatives de la couronne, et, par conséquent, le lieutenant-gouverneur peut considérer le mérite de l'avis que lui donneraient ses ministres sur ce point.

La *Minerve* fait à ce sujet une distinction entre les fonctions de prérogatives et les fonctions exécutives, celles-ci que le souverain doit exercer presque aveuglément au gré de son cabinet, celles-là où il peut jouer un rôle personnel, et où ses ministres ne peuvent lui imposer leurs volontés. Cela étant, si le lieutenant-gouverneur croyait ne pas devoir accorder la dissolution, il la refuserait. Le ministère serait alors forcé de résigner, un nouveau cabinet serait formé qui obtiendrait les subsides du Conseil, et, les subsides votés, soumettrait immédiatement la situation au peuple. Ou ce nouveau cabinet serait soutenu, ou M. Joly remporterait les élections et reviendrait aux affaires ; mais, dans l'intervalle, le *deadlock* aurait pris fin.

Naturellement, les libéraux ne l'entendent pas de cette façon, et soutiennent que, s'il doit y avoir des élections, elles doivent se faire sous la direction du ministère actuel. Ils estiment que c'est tout un de faire les élections au pouvoir et de les faire dans l'opposition, et qu'ayant l'enjeu en mains, on ne peut le leur enlever. Ils ont probablement raison à leur point de vue. Ils reconnaissent bien que le moyen suggéré par les conservateurs, changement de gouvernement d'abord, élections ensuite, est le seul qui puisse faire obtenir les subsides immédiatement et permettre en même temps au Conseil de se dégager honorablement de sa position, et d'accorder plus tard son concours aux ministres actuels, si ceux-ci, après avoir cédé devant son ultimatum, étaient soutenus par le peuple et revenaient au pouvoir. Seulement, ils disent que céder serait une lâcheté, que ce serait donner raison à la Chambre haute et lui reconnaître le droit de contrôler le ministère, et qu'ils ne consentiraient à cela pour aucune considération. M. Joly, disent-ils, résignera si le lieutenant-gouverneur lui refuse des élections, et pour ce motif, mais non parce que le Conseil demande sa résignation.

En définitive donc, étant donné que le Conseil et la Chambre se retrouvent dans les mêmes conditions qu'au 2 septembre, et que le ministère demande des élections en conséquence, tout dépendra de l'action du lieutenant-gouverneur. S'il accorde les élections, elles se feront avec le gouvernement actuel au pouvoir, et en dépit du Conseil qui pourra persister à suspendre les subsides après comme avant, quel que soit le résultat, et continuer la crise s'il les refuse. M. Joly résignera, les subsides seront votés, et le nouveau cabinet se présentera devant le peuple, non sans avoir toutefois, au préalable, sondé les dispositions de l'Assemblée actuelle et s'être renseigné pour le cas où le changement d'administration aurait fait pencher la majorité du côté du soleil levant ; et s'il sortait

défait des élections, les libéraux remonteraient au pouvoir, retrouvant le terrain déblayé, le Conseil soumis, l'horizon rasséréné quant à la crise parlementaire, sinon quant à la crise financière.

A. GÉLINAS.

## UN APPEL

Désirant augmenter la collaboration du journal, publier des feuilletons canadiens et faire différentes réformes, nous nous adressons encore une fois au public canadien pour qu'il nous aide à exécuter nos projets. On entend dire partout qu'il serait malheureux qu'un journal comme *L'Opinion Publique* disparût, que c'est à peu près le seul journal littéraire que nous ayons, et cependant quand il s'agit de faire quelques sacrifices pour le conserver et l'améliorer, on fait un journal vraiment national, nous trouvons peu de personnes prêtes à faire ces sacrifices.

Il y a déjà dix ans que *L'Opinion Publique* existe, elle est avantageusement connue aux États-Unis et même en France, et personne ne peut nier son utilité. Mise en volumes, elle sera plus tard un recueil historique, une source de renseignements que tout le monde voudra avoir.

Indépendante des partis, elle essaie, quand d'un côté on dit noir et de l'autre blanc, de montrer de temps à autre qu'entre ces deux couleurs il y en a une autre ; elle expose impartialement les opinions des deux partis.

Que fait-on aux États-Unis et ailleurs, quand on veut encourager un journal ? Dans un grand nombre d'endroits il se trouve des personnes qui se font les propagateurs de ce journal et cherchent à le répandre en formant des clubs ou si l'on veut en se chargeant de fournir un certain nombre d'abonnés. Ils reçoivent pour récompense le journal gratis ou une commission. Eh bien, nous allons faire l'essai de ce système. Combien il y a de jeunes gens qui, dans l'espace de quelques jours peuvent, dans une paroisse, dans un comté, trouver un grand nombre d'abonnés, favoriser une œuvre nationale et en même temps en tirer quelque profit ?

Eh bien, nous offrons *L'Opinion Publique* gratis à ceux qui nous enverront le prix de sept abonnements, et une commission de 15 par cent pour les abonnés au-dessus de sept. Ou bien, comme quelques-uns peut-être reçoivent le journal, ou ne tiennent pas à le recevoir, nous donnerons les quinze par cent ou quinze cents par piastres, ce qui fera 45 cents par abonné, à tous ceux qui voudront entreprendre de répandre notre journal.

Un homme actif peut facilement faire dans un mois depuis vingt-cinq jusqu'à cent piastres, et même plus. Nous avons, pour encourager le public à s'abonner, l'offre d'une prime qui vaut souvent presque autant que le prix de l'abonnement. Sans compter que souvent, au bout de l'année, l'abonné, après avoir joui du journal, peut vendre la file au moins une couple de piastres.

Nous allons donc donner à nos compatriotes l'occasion de montrer s'ils tiennent à l'existence et à l'amélioration de *L'Opinion Publique*. Nous allons voir s'il y a moyen de faire ici en petit ce qu'on fait en grand dans les autres pays.

Nous l'avons dit souvent : répandre le goût de la lecture dans notre population, est un des plus grands services qu'on peut lui rendre, une œuvre patriotique. Il y a partout des personnes qui doivent tenir à contribuer à cette œuvre nationale, qui y sont en quelque sorte obligés par leur position, nous comptons sur elles.

## ÇA ET LÀ

Le prix des produits agricoles, des épiceries, du thé surtout, des cuirs et des peaux, a augmenté depuis quelque temps, mais le commerce de marchandises sèches est loin d'être bon, on croit que les temps froids le ramèneront.

On lit dans une correspondance de M. Fabre à l'Événement :

Les Français, qui causent si bien, n'osent improviser, même un petit *speech*, que s'ils ont une grande habitude de la parole. C'est que cette langue française, correcte et sévère, ne se parle pas comme on veut. Nous nous gênons moins avec elle, mais c'est à son détriment et rarement à notre gloire.

La *Gazette d'Ottawa* s'appellera *Le Canada* à l'avenir ; elle sera rédigée par M. Joseph Tassé, député de la capitale, et M. C.-D. Thériault, autrefois de *L'Opinion Publique*, en sera l'administrateur. Les propriétaires de ce journal ne pouvaient faire un meilleur choix. Nous souhaitons à M. Thériault tout le succès qu'il désire et mérite.

Pour réfuter l'opinion exprimée dans la brochure de M. Dansereau, que la sanction d'un bill faite après l'ajournement de la Chambre est illégale, l'*Eclair* cite un cas où la même chose fut faite en Angleterre, et ajoute :

Lord Marchmont et lord Sandys, tous deux d'une haute expérience des usages parlementaires, répondirent que lorsque les deux Chambres avaient adopté un bill, il n'était au pouvoir de personne d'empêcher que le bill ne fût présenté au roi pour en recevoir sa sanction.

L'étude sur les *Canadiens de l'Ouest* que nous livrons au public, aurait dû être publiée il y a longtemps. Il y a plus d'un an que ce travail intéressant nous a été envoyé, malheureusement nous l'avions perdu. L'ayant retrouvé, nous nous sommes hâtés de le publier sans même en parler à M. Poirier qui nous pardonnera, nous l'espérons, notre manière d'agir à son égard.

Le public nous saura gré, dans tous les cas, de lui livrer un travail si bien fait.

En donnant les noms de ceux qui ont obtenu des prix à l'exposition d'Ottawa, plusieurs journaux de cette ville ont commis une erreur en publiant le nom d'un M. Killoth au lieu de M. F.-X. Ritchot de cette ville.

Ils ne sont pourtant pas trop nombreux les Canadiens-français qui ont figuré dans cette exposition, on devrait au moins écrire leurs noms de manière à ce qu'on puisse les reconnaître. Les voitures exposées par M. Ritchot ont été fort remarquées et il a obtenu trois prix.

L'*Eclair* se plaint que les conservateurs, à Québec, ont toujours l'œil ouvert, l'oreille tendue, qu'ils ne laissent jamais passer une occasion de pousser leur parti, de s'emparer de tous les mouvements faits dans un but national, religieux et charitable. C'est la même chose à Montréal ; ce sont toujours les conservateurs qui prennent les devants dans ces occasions. Mais faut-il les accuser ou blâmer les libéraux de ne pas en faire autant ? Nous ne voulons pas dire que les libéraux feraient bien d'introduire la politique dans des mouvements ou des œuvres d'où elle devrait être bannie, mais nous ne craignons pas d'affirmer qu'ils ont tort de ne pas figurer comme ils devraient dans

certaines démonstrations religieuses et nationales, et qu'ils ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes s'ils en souffrent.

Le *Courrier du Canada* dit qu'il se fait un mouvement industriel assez considérable dans toutes les parties de la Confédération, mais il regrette de ne pas le voir se produire dans la province de Québec. Il dit qu'on aura beau passer les lois qu'on voudra, modifier les tarifs, on n'en sera pas mieux si on reste les bras croisés au milieu de l'activité générale.

Naturellement, dit-il, si nous demeurons les bras croisés, paisiblement assis sur le seuil de nos demeures, et que, regardant en l'air, nous attendons la prospérité, la richesse, la fortune venir sans aller au devant d'elles, nous resterons longtemps dans la misère.

On ne tente rien, on n'entreprend rien, on ne se remue pas, les capitalistes dorment sur leurs capitaux, aucune exploitation nouvelle n'est essayée, il n'est pas étonnant que le progrès soit lent parmi nous.

En est-il ainsi ailleurs ? Oh ! non. A Halifax, dans quelques semaines, une grande manufacture de sucre a été fondée. Ici, on parle d'en fonder une depuis quatre à cinq ans ! Il est question de l'établir dans les townships de l'Est. À Québec, rien ! Pourquoi donc nous laisser ainsi enlever une grande industrie qui donnerait de l'ouvrage à cinq ou six cents ouvriers, et développerait l'agriculture de tout le district environnant ?

On aime mieux parler à tort et à travers de politique, et passer son temps à débâter contre ceux-ci et contre ceux-là, reprocher aux autres la misère que nous nous donnons. Ne pourrait-on pas ici créer la grande industrie du commerce de poissons, en organisant des compagnies qui exploiteraient nos pêcheries de toutes sortes. Pourquoi donc de Québec ne partiraient pas chaque printemps quarante à cinquante goélettes avec un millier de pêcheurs pour la pêche de la morue, du maquereau, du saumon, etc. ? Ce sont nos voisins du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse qui s'emparent de cette richesse immense. Ne sommes-nous pas aussi habiles qu'eux, et n'avons-nous pas comme eux les moyens de profiter des ressources énormes des pêcheries canadiennes ?

Le *Courrier de Montréal* dit de son côté :

La conservation des viandes et des poissons a pris cette année dans tout le pays un développement considérable que la production des années précédentes était loin de laisser prévoir. Dans le seul comté de Kent, Nouveau-Brunswick, le commerce des homards n'a jamais été entrepris sur une échelle aussi étendue. Le "Dominion Packing Company" a préservé 200,000 lbs ; M. Henry O'Leary, 764,000 lbs ; R. B. Noble, 200,000 lbs ; J. H. Bell, 150,000 ; John McMurray, 75,000 lbs ; en tout pour un seul comté, 1,350,000 lbs. Tant d'autres petites industries de même espèce pourraient être entreprises le long de nos côtes si poissonneuses. Si l'on compare ce que la mer donne aux États-Unis de prospérité et de richesse, on s'étonne à juste titre de notre incurie.

Qui se doute que le commerce des huîtres aux États-Unis représente une somme annuelle de \$300,000,000, en y comprenant, bien entendu, l'exportation ? A combien s'élève l'importance de ce commerce au Canada ? à une somme bien minime comparativement à l'étendue de nos côtes. Les bancs s'épuisent, dit-on, mais ne sait-on pas que la culture huîtrière a ses méthodes et ses règles comme la culture agricole, et que l'Europe a repeuplé ses rivages et rendu ainsi à sa population côtière son travail et ses profits ; que ne suivons-nous son exemple ? Ce développement du commerce du homard est un symptôme que nous voyons avec plaisir, car il démontre que l'esprit d'entreprise grandit parmi la population ; nous souhaitons qu'il s'étende sur les côtes de la province de Québec et rende à ses pêcheries leur prospérité passée.

## ÉCHOS

Il circule une vague rumeur, d'après laquelle le marquis de Lorne songerait à demander son rappel en Angleterre.

La princesse Louise est partie samedi pour l'Angleterre, où elle va faire un séjour de quelques mois, et se retrouver au sein de la famille royale après une séparation de près d'une année. Son Altesse doit revenir pour la fin de janvier, ou, le plus tard, pour l'ouverture de la session fédérale. Elle est accompagnée, dans son voyage, par lady MacNamara, sa première dame d'honneur, et par deux des aides-de-camp de Rideau Hall.

L'*Événement* publie régulièrement un *courrier européen*, que lui envoie M.

Fabre. Il n'est pas besoin de dire que cette correspondance est vivement intéressante et très lue.

On s'est demandé, depuis le départ de M. Fabre, qui l'avait remplacé comme rédacteur ordinaire de l'*Événement*. La curiosité était d'autant plus grande, à ce sujet, que le caractère du journal n'a presque pas changé. On continuait longtemps après l'arrivée de M. Fabre en Europe, à retrouver son style, sa manière, son genre dans les articles au jour le jour de l'*Événement*. C'était à s'y méprendre. On attribue l'honneur d'avoir exécuté ce brillant tour de force, qui se prolonge encore, à M. DeCelles, de la *Minerve*.

Sir Leonard Tilley se trouvant à New-York, l'autre jour, un *reporter* du *Herald* est allé le relancer à l'hôtel de la cinquième avenue, dans le but louable de le confesser. Notre ministre des finances, quelque peu habitué aux façons de ces messieurs de la presse américaine, s'est prêté aux caprices de l'émissaire de M. Bennett juste assez pour le laisser partir content de lui-même et aussi renseigné qu'avant sur notre politique.

Il a été question pendant l'entrevue, de protection, de réciprocité avec les États-Unis, de l'avenir du Nord-Ouest.

Sur le premier point, M. Tilley paraît avoir étonné fortement le *reporter* en lui affirmant que le gouvernement canadien était résolu à maintenir fermement sa politique douanière. Les effets du nouveau tarif se font sentir déjà dans les centres manufacturiers, et le ministre des finances est convaincu qu'avant un an ils seront visibles par tout le pays.

Quant à la réciprocité, nous sommes prêts à entrer en négociations avec nos voisins en vue d'un traité ; mais, comme nous avons fait les démarches la dernière fois, c'est aux Américains à prendre l'initiative cette fois s'ils sont mieux disposés qu'ils n'étaient dans le temps.

Sir Leonard Tilley a la plus grande confiance dans l'avenir du Nord-Ouest. Il croit que le chemin de fer du Pacifique sera complété de ce côté des Montagnes Rocheuses avant cinq ans, et que la colonisation de cet immense pays marchera avec une rapidité telle qu'avant trente ans la population du Nord-Ouest dépassera celle des vieilles provinces. Cette dernière perspective est plus ou moins réjouissante pour nous. Aurons-nous à nous louer, dans trente ans, d'avoir accompli à nos frais une besogne dont le résultat doit être de déplacer le centre de la Confédération pour le reculer vers l'Ouest et de nous reléguer nous-mêmes à l'arrière plan ? M. Tilley a constaté que l'émigration se faisait en masse de la province d'Ontario vers Manitoba.

On dit que le but du voyage de M. Tilley aux États-Unis est d'étudier sur les lieux l'organisation et le fonctionnement des institutions de crédit chez nos voisins, en vue d'une modification prochaine de notre système de banques et de sociétés financières.

Les voyages à Manitoba étaient en vogue l'été dernier. Un bon nombre d'hommes politiques, parmi lesquels plusieurs ministres, ont été visiter le Nord-Ouest. M. Thomas White, M. P., est allé jusqu'au pied des Montagnes-Rocheuses. Il vient de publier une relation de son voyage dans la *Gazette* de Montréal.

On se rend de Winnipeg au fort Edmonton, dans le fond du Nord-Ouest—une distance de cinq cents lieues—par les vapeurs de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, qui font le service sur la rivière Rouge et le lac Winnipeg et sur la rivière Saskatchewan. De Winnipeg à l'entrée du lac, on compte environ quarante milles, par la rivière Rouge. Le lac lui-même a trois cents milles de long. A son embouchure, il se rencontre avec la Saskatchewan, qui se jette comme lui dans la rivière Nelson (laquelle se décharge dans la baie d'Hudson). La Saskatchewan, qui prend sa source dans les montagnes rocheuses, coule dans la direction de l'est et traverse toute la région de l'ouest ; elle offre une

navigation de quatre cents lieues, interrompue seulement à son embouchure, par un rapide de deux milles de long que l'on évite au moyen d'un *tramway* construit par la Compagnie de la Baie-d'Hudson et qui nécessite ainsi deux transbordements. La Compagnie possède deux lignes de bateaux à vapeur, l'une pour le lac Winnipeg, l'autre pour la Saskatchewan et la rivière Nelson. Ces vapeurs peuvent loger une trentaine de passagers de cabine, et sont assez confortables. Ils ont été faits en Angleterre, et transportés par morceaux dans le Nord-Ouest.

M. White croit qu'avec \$50,000, on pourrait améliorer cette navigation importante de façon à la rendre très-tolérable. Présentement, il n'y a pas un seul phare sur le grand lac Winnipeg qui aurait besoin d'être creusé en quelques endroits, et il n'existe d'autres travaux que ceux exécutés par la Compagnie. Si cette voie était ouverte aux colons, elle faciliterait beaucoup l'établissement du Nord-Ouest, en attendant la construction du chemin de fer du Pacifique. Les bateaux de la Saskatchewan passent à Battleford, où se trouve le siège du gouvernement du Nord-Ouest.

A. GÉLINAS.

## M. BIBAUD ET LA LANGUE FRANÇAISE

ÉTUDE PHILOLOGIQUE ET BIBLIOGRAPHIQUE

(Suite)

Passons maintenant aux anglicismes.

Vous dites, M. Bibaud, que le verbe *lament*, à l'actif, est un anglicisme. Eh bien, vous avez tort. Larousse dit : *LAMENT* la mort d'un père ; Châteaubriand : *Je LAMENTE les adversités de la race de saint Louis* ; et l'Académie : *LAMENT* son malheur !

Vous dites que le mot *stopper* est un anglicisme. Pas du tout. Écrivez *stopper*, et il deviendra un mot français qui veut dire *arrêter*, dans le langage des marins et des mécaniciens. *STOPPER* la machine. (L'ACADÉMIE.)

Vous dites que le mot *lever*, dans le sens de réception, est un anglicisme, une corruption du mot *levee*. Mais, au contraire, c'est le mot anglais qui est une corruption du mot français *lever*. Grand *lever*, petit *lever*, ainsi appelés parce que, à l'origine ces réceptions, réglées par une étiquette spéciale, se faisaient au lever même du roi. (L'ACADÉMIE.)

Vous dites que les mots *édition illustrée* constituent un anglicisme. Détrompez-vous, M. Bibaud ; c'est d'excellent français, comme vous pouvez vous en convaincre en ouvrant le dictionnaire de l'Académie, ou seulement en jetant un coup d'œil sur le titre des journaux parisiens *Le Monde Illustré*, *L'Univers Illustré* et *L'Illustration*, dont la partie littéraire a été—si elle ne l'est encore—confiée à des puristes comme Edmond Texier, Francisque Sarcey, Jules Claretie et Wailly.

Vous dites que le mot *allegiance* est un anglicisme. C'est plus que cela ; c'est même un mot tout à fait anglais. Seulement nous avons, nous, le mot *allégeance* qui lui est équivalent et qui est en même temps français pur sang. *Serment d'ALLÉGEANCE*. (L'ACADÉMIE.) Toujours faut-il qu'on sache épeler les mots pour les trouver dans les vocabulaires, serait-ce même dans celui de Bénard.

Vous dites que le mot *partner* est un anglicisme ; c'est un autre mot anglais qu'on remplace dans notre langue par celui de *partenaire*, qui ne vient pas même de l'anglais, mais du bas latin *partitionarius*, dérivé lui-même de *partitio*, partage. On écrit aussi *partner*, disent l'Académie et Larousse ; alors il nous viendrait directement de l'anglais, ce qui ne l'empêcherait pas d'être maintenant un mot aussi français qu'un autre.

Puisque le mot *rubber* vous scandalise, écrivez *robre*, et vous le trouverez avec les autres dans l'Académie.

Puisque vous avez objection à *bifurcate*,



PIERRE COMMEMORATIVE À L'ENDROIT OU LE PRINCE IMPÉRIAL FUT TUÉ



TOMBEAUX DES LIEUT. SCOTT DOUGLAS ET CAPORAL COTTER À KWAMAGAZA



CHUTES SUR LA RIVIÈRE JAUNE, PRÈS DE QUÉBEC—D'APRÈS UNE PEINTURE PAR J. B. WILKINSON

écritez *bifteck*, et l'Académie vous dira de le laisser passer.

Waggon vous déplaît, retranchez un *g*, comme l'Académie, et réconciliez-vous avec lui.

Vous soulignez partout le mot *adresse*, dans le sens de document, de félicitation, etc. Ne prenez pas cette peine : c'est une expression on ne peut plus correcte.

Pour prouver que nous parlons mieux que certains Français, M. Bibaud s'écrie :

Les Français diront plus souvent que nous : *budget*, *meeting*, *festival*, *paquebot*, *toast*, *sport*, *turf*, *carrick*, *groom*, *tilbury*, *jockey-club*, *dandyisme*, *partner*, *rubber*, *stuff*, *waggon*, *roastbeef*, *pouding*, *bifteacks*.

Parbleu ! la raison en est bien simple ; c'est que les Français connaissent mieux leur langue que nous, et qu'ils savent que chacun de ces mots—avec les modifications orthographiques que j'ai déjà signalées—a été formellement reconnu comme français par un tribunal sans appel, l'Académie.

Il en est de même de *stock*, *rail*, *railway*, *steamer*, *steeple-chase*, *bill*, *constable*, *poll*, *translater* et *square*, que M. Bibaud ostracise également, bien que ces expressions soient maintenant au nombre des mots français, de par la même autorité.

M. Bibaud proscrit aussi comme anglicismes les mots latins *junior* et *vià*, et dit qu'ils ne sont jamais employés en France. Erreur. Larousse les donne tous les deux : *Laurent junior*; *Départ pour New-York via Southampton*.

Un autre anglicisme, suivant M. Bibaud, c'est le mot *succéder* dans le sens d'avoir du succès. Il lui consacre une page entière. Eh bien, là encore, M. Bibaud se blouse. *Tout succède à cet homme*. (LAROUSSE.)

Qui sait se modérer, s'il veut, tout lui succède. ROTROU.  
Tout succède, madame, à mon empressément. RACINE.  
Au gré de vos désirs je vois tout succéder. C. DELAVIGNE.  
Si ton dessein succède au gré de notre envie. REGNARD.

Je pourrais encore citer Châteaubriand, Lamartine, et une foule d'autres bons écrivains qui emploient ce mot dans la même acception ; mais il me suffira, je suppose, de citer à M. Bibaud l'Académie elle-même qui dit en propres termes : "*Succéder* signifie aussi réussir, avoir une heureuse issue."

Si l'on en croyait M. Bibaud, *célèbre* pour serait un autre anglicisme ; et pourtant, je lis dans Châteaubriand : *Péligon est célèbre pour avoir élevé une araignée*. On dit : *Un homme célèbre par ses vertus* ; mais on doit dire d'un autre côté : *La France est célèbre pour ses bons vins*. Que M. Bibaud s'en prenne encore une fois à l'Académie !

*Décliner un honneur* ; voilà encore un anglicisme au dire de M. Bibaud. Tout le monde n'est pas de son avis, puisque Larousse dit : *C'est un honneur qui ne peut se décliner* ; et Littré : *Il déclina l'honneur qu'on voulait lui faire* !

Et le mot *retourner* dans le sens de rapporter, de rendre, anglicisme du même calibre ! Fermez l'illustre Bénard un instant, M. Bibaud, et ouvrez Littré ou Larousse. Vous y trouverez qu'on dit en France : *Retourner un envoi* ; *retourner une lettre de change*, *des effets de commerce*, etc. *Quand vous aurez lu l'ouvrage que je vous ai prêté, vous me le retourneriez*. (LAROUSSE.)

*Consulter avec quelqu'un* est un autre anglicisme, d'après M. Bibaud. J'en connais qui ne sont pas si puristes et qui s'en rapportent tout simplement à Molière, lorsqu'il dit : *Voici un habile homme, mon confrère, avec lequel je vais consulter la manière dont nous vous traiterons*. Du reste, l'Académie dit : *Ils consultèrent ensemble* ; ce qui revient au même.

M. Bibaud fait un crime au *Courrier des États-Unis* de se servir du mot anglais *speaker* pour désigner le président de la chambre des représentants. Mais est-il bien plus logique de traduire cette expression par le mot *orateur*, comme le fait M. Bibaud, à la page 82 de son petit livre ? *Orateur* n'est pas plus l'équivalent de *speaker* dans cette acception, que le mot

*filer* n'est la traduction du verbe *to file*, que le mot *carré* n'est la traduction de *square*. Le seul équivalent que nous ayons en français pour *speaker*, c'est *président*, et tout Français qui sait un peu sa langue préférera toujours dire, quand il s'agira d'un pays anglais, le *speaker* et le *square*, que de traduire ces mots par *l'orateur* et le *carré*, ce qui est absurde.

Si l'on ne pouvait pas dire un *tilbury*, un *ulster*, un *mackintosh*, du *macadam*, articles qui prennent soit le nom de leur inventeur, soit celui de l'endroit où ils sont principalement manufacturés,—il vaudrait autant renoncer à tous les tropes, et cesser de dire un *krupp*, un *armstrong*, un *cummer*, du *damas*, du *sèvre*, du *champagne*, de *l'elbeuf*, du *gruyère*. Dans ce cas, je ne pourrais plus dire : *Mon Shakespeare ni mon Tennyson*, sans commettre un anglicisme. Voilà où ce rigourisme absurde nous conduit.

On voit que notre amateur de lexicologie se fait une spécialité toute particulière de l'anglicisme. Il en trouve un peu partout. En revanche, il en laisse passer, et des meilleurs. Par exemple, notre mot *botherer*—que M. Bibaud écrit *bâdrer*—et qui n'est autre chose que la forme française appliquée au verbe anglais *to bother*, n'est pas, suivant lui, un anglicisme, mais un mot canadien qui signifie, paraît-il, *ahurir*. Mais pas du tout, cher monsieur ; *bâdrer*, comme vous écrivez, a, dans notre langage populaire, exactement la même signification que le mot anglais dont il tire son origine, c'est-à-dire ennuyer, tourmenter, impatienter ; il n'a jamais été synonyme de *ahurir* qui signifie étonner, rendre stupéfait. Le sens que vous attribuez à ce dernier vocable est tout canadien. *Ces enfants nous ahurissent*. Dans cette acception, le mot n'est pas français. C'est ce qu'on pourrait appeler un de nos idiotismes.

A propos, vous prétendez qu'il vaudrait mieux dire *idiomisme*, parce que ce mot est dérivé d'*idiome* ; vous faites encore erreur sur ce point. Le mot *idiotisme* ne vient pas d'*idiome*, mais du mot grec *idiotismos* ; cela fait, comme vous voyez, toute la différence du monde.

Mais M. Bibaud, qui trouve tant d'anglicismes jusque dans le dictionnaire de l'Académie, devrait être un peu plus sévère pour ses propres écrits. L'on s'attendrait naturellement à ce qu'un puriste de cette taille ne tombât pas lui-même grossièrement dans les fautes dont il blâme à chaque instant jusqu'à l'ombre chez autrui. Eh bien, c'est tout ce qu'il y a de plus vrai,—on trouve un anglicisme énorme dans la première ligne de sa préface. Il est là en blanc et en noir. Que dis-je ? Il lui en est échappé un même dans le titre de son pamphlet. En effet, celui-ci est intitulé : *Le mémorial des vicissitudes et des progrès de la langue française en Canada*. Or, en Canada est un anglicisme : c'est la traduction servile de *in Canada*. En ne se met que devant les noms de pays du genre féminin : *En France*, *en Chine*, *en Belgique*, *en Australie*, *en Algérie*, *en Amérique*, *en Angleterre*, *en Normandie*, etc. Les noms masculins prennent au : *au Japon*, *au Mexique*, *au Nebraska*, *au Colorado*, *au Perche*, *au Maine*, *au Poitou*, *au Canada*. Il n'y a d'exception que pour le Portugal et le Danemark qui prennent indifféremment l'un ou l'autre. Il est vrai qu'on dit aussi en Béarn, mais on dit plus généralement et mieux dans le Béarn.

Voilà pour le titre. Quant à la préface, elle a le privilège de contenir en une demi-page, un anglicisme, une faute de français, une faute d'orthographe, une faute de grammaire, et nombre de fautes de ponctuation et de style. Mais voici pour l'anglicisme dont nous avons parlé. Il se trouve, comme je l'ai dit plus haut, à la première ligne.

Faut-il avouer, dit M. Bibaud, que nous avons été anxieux de nous assurer l'initiative, etc.

Or, le mot *anxieux*, dans le sens de jaloux, désireux, impatient, n'est point français ; c'est le mot anglais *anxious* qui a cette signification. Le mot français *anxieux* veut dire qui cause, qui dénote de l'anxiété, qui elle-même est un tourment

d'esprit causé par l'incertitude. *Attente anxieuse*, *regard anxieux*. Il est quelque fois usité en parlant des personnes, mais jamais dans le sens que lui donne M. Bibaud.

Un autre anglicisme à l'actif de M. Bibaud, c'est *représentation* THÉÂTRALE, pour *theatrical performance*. En français, l'épithète *théâtrale* signifie, qui a rapport au théâtre, ou qui rappelle le théâtre. *Situation* THÉÂTRALE, un *débit* THÉÂTRAL, des *mœurs* THÉÂTRALES. C'est *représentation* DRAMATIQUE qu'il fallait dire, et non *représentation* THÉÂTRALE, ce qui signifie tout autre chose que ce que l'auteur a dans l'esprit.

M. Bibaud emploie encore les mots français *éditeurs* dans le sens de l'expression anglaise *editors* (rédacteurs), et *préservier* (*to preserve*) dans le sens de *conserver*, ce qui constitue deux anglicismes atroces ; de même que le mot *city* (*city*) que nous employons improprement ici dans le sens de *ville*.

Il est vrai que M. Bibaud nous avertit " qu'on traduit fort mal en Canada." Il aurait pu ajouter : surtout dans le cabinet de travail de l'auteur. M. Bibaud, en effet, s'est chargé de nous donner une preuve pratique de ce qu'il avance sur ce point ; et il y a réussi admirablement ; car—en outre des expressions précédentes fort mal rendues, comme on le voit—M. Bibaud a, dans le cours de son ouvrage, traduit trois phrases anglaises, avec texte en regard, et il a fait trois contresens ! Il ne faut pas rire : *ça z'y est*, comme dit le fusilier Dupichet. Qu'on en juge.

M. Bibaud parle du "*Voyage*" de Franchère, *rédigé* par Bibaud père, et dit que les Américains le comparent à celui de De Foë—the *De Foë like simplicity of the original narrative*. Comme si c'était comparer le *Voyage de Franchère* aux *Aventures de Robinson Crusô*, que de trouver dans l'une une simplicité de style qui fait songer à l'autre ! Du reste, il y a tout à parier que l'auteur prend ici De Foë pour un grand voyageur. Mais ce n'est pas là le plus drôlatique.

"Washington Irving, ajoute M. Bibaud " en parlant du même chef-d'œuvre, en a tiré un grand parti—*made much of it*." Pour traduire *made much of it* (*en pensait beaucoup de bien*) par en a tiré un grand parti, il faut être proche parent du rédacteur de la *Minerve*, qui traduisait *to force a sitting of the House*, par *forcer un secrétaire de la Chambre*.

Plus loin, à la page 87, M. Bibaud traduit : *We are content to translate your own books*, par NOUS N'AVONS A FAIRE QUE DE traduire vos ouvrages, au lieu de : NOUS NOUS PLAISONS à traduire vos ouvrages. Il n'est pas difficile de se donner des coups d'encensoir de cette façon-là. C'est une excellente méthode pour "*contenter tout le monde...et son père !*" Surtout son père.

Passons maintenant aux locutions et tournures de phrases que M. Bibaud veut absolument exclure de la langue française, en dépit même des quarante immortels.

M. Bibaud dit que ce sont les "*Treize de L'Avenir*" qui ont introduit dans notre langue les locutions *somme toute* et *pas n'est besoin*, qui leur sont communes, ajoute-t-il, avec tous les écrivains populaires du jour. Ce n'est déjà pas si mal ; mais Descartes, mais La Bruyère, mais Corneille, mais Racine, mais Molière, mais Régnier, mais Lamartine, mis au nombre des écrivains populaires du jour, et à ce titre traités par dessous la jambe ! C'est un peu corsé. Et s'il ne fallait pas pour cela allonger inutilement mon travail, je pourrais les citer tous. Ces fameux *Treize* ont fait sérieusement école, paraît-il, car je trouve même dans l'Académie : *SOMME TOUTE*, ce n'est pas un homme à qui vous devez vous fier ; et aussi : *Il n'est pas besoin de...* ce qui n'est pas autre chose que *pas n'est besoin*.

M. Bibaud condamne aussi *peu ou PROU* qui n'est pas moins d'excellent français. *Je souffre toujours peu ou PROU*. (MM DE SIMIANE.)

J'ai PROU de ma frayeur en cette conjoncture.

MOLIERE.  
*L'un jura foi de roi, l'autre foi de hibou,*  
*Qu'ils ne se gèberaient leurs petits peu ni PROU.*  
LA FONTAINE.

D'ailleurs, l'Académie l'emploie en toutes lettres.

Pour de vrai ne devait pas trouver grâce non plus ; néanmoins Larousse, qui n'est pas si fier, ne se gêne pas de dire : *avoir une voiture pour de vrai*.

*Pas mal*, dans le sens de beaucoup, vous agace les nerfs, M. Bibaud ; ouvrez ce bon Larousse et vous trouverez cette phrase : *Il a gagné PAS MAL d'argent*. Ouvrez celui de l'Académie, et vous découvrirez cette autre : *Pour son âge elle n'en sait PAS MAL*.

Ne soyez pas trop sévère non plus pour *embarquer en voiture*, car Littré qui sait sa langue pour le moins autant que l'auteur des *Sagamos Illustrés*, dit que, par extension, *s'embarquer* signifie se mettre dans un véhicule quelconque pour se rendre d'un lieu à un autre. On trouve la même chose dans Larousse. *S'EMBARQUER dans une diligence, dans un wagon*.

*Cela va de soi* n'est pas français, dit M. Bibaud, parce que le mot *soi* ne peut s'appliquer aux choses. Malheureusement l'Académie n'est pas du même avis, et elle emploie cette même phrase textuellement.

*D'abord* que est aussi mis à l'index, malgré l'Académie qui consacre cette locution, et LeSage qui persiste à dire : *D'ABORD que vous serez débarqué*, pour aussitôt que, dès que, du moment que.

*Je répugne* à est aussi voué aux gémonies, bien qu'il soit endorsed par Molière, Bastiat, Nodier, Sainte-Beuve, Guizot, Fabre d'Eglantine, Bossuet qui dit : *La nature RÉPUGNE à la mort* ; et enfin l'Académie elle-même : *Le prince RÉPUGNAIT à cet avis* ; *J'y RÉPUGNE également*.

Enfin M. Bibaud couronne son épluchage par cette phrase de Garneau, dont il souligne un mot comme incorrect :

Lorsque dans un pays existent quelques unes de ces causes....

En quoi cela n'est pas correct ? On n'a jamais pu savoir.

JULES AIRVAUX.

(A suivre.)

### ACTE DE FAILLITE DE 1875 ET SES AMENDEMENTS—in re L. J. PELLETIER, LEFEBVRE & CIE, Faillis.

Nous informons nos pratiques et le public en général que nous venons d'acheter le stock de banqueroute de L. J. Pelletier, Lefebvre et Cie, propriétaires du magasin Rouge. Ce stock, un des plus considérables de Montréal, ne comprend que des marchandises de qualité supérieure et encore toutes fraîches parce que ce magasin avait à peine dix-sept mois d'existence lors de la faillite et que l'importation d'automne ne venait que d'y être reçue. L'espace ne nous permettant pas de faire ici d'énumération, nous nous bornerons à dire que ce stock sera vendu immédiatement et sans réserve, et que vu les conditions exceptionnellement avantageuses auxquelles nous l'avons acheté, nos prix seront de 40 par 100 de moins qu'ailleurs.

Pour la liste des prix voyez les circulaires.

DUPUIS FRÈRES,

No. 605, rue Ste-Catherine, coin de la rue Amherst, aux deux boules noires, Montréal.

L'HIVER.—L'approche de l'hiver fait songer beaucoup de gens cette année, car l'argent devient de plus en plus rare. Mais nous avons au moins la satisfaction de savoir que nous pouvons nous couvrir de fourrures à bien bon marché chez MM. Chs Desjardins et Cie., les manchonniers si avantageusement connus, dont l'établissement est situé aux Nos. 637 et 639, rue Ste-Catherine, porte voisine du grand magasin de M. Pilon et Cie. Ces messieurs ont en magasin un des stocks les plus considérables de Montréal, comprenant un assortiment choisi de casques, manchons, boas, manteaux et peletons en fourrures, robes pour voitures en peaux d'ours et de buffle, etc. Ils ont achetés en grande quantité et pour argent comptant, et peuvent vendre leurs marchandises à des prix excessivement réduits. Leur commerce ayant augmenté d'une manière si rapide, et l'énorme quantité de fourrures qu'ils ont en mains les ont obligés d'ouvrir une succursale au No. 601, rue Ste-Catherine, porte voisine de MM. Dupuis Frères. Nous engageons fortement nos lecteurs à visiter leurs établissements. N'oubliez pas les adresses : 1er établissement, 637 et 639, rue Ste-Catherine ; 2e établissement, 601, rue Ste-Catherine, Montréal.

AVIS

Les abonnés de *L'Opinion Publique* qui désiraient faire relier leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bleury

## LES CANADIENS DE L'OUEST

(2 vols.)

PAR M. JOSEPH TASSÉ

(Suite et fin.)

Après Langlade, le personnage le plus important du premier volume des *Canadiens de l'Ouest*, c'est Joseph Rollette.

Ainsi qu'un bon nombre des traiteurs et aventuriers que nous présente M. Tassé, Rollette avait commencé par faire de bonnes études au pays. Pressé ensuite par l'esprit des courses lointaines, au lieu de se faire breveter maître-notaire, d'endosser la robe d'avocat, de se faire tonsurer, ou de s'exercer à la dissection des hommes, fins obligatoires de tous ceux qui, au Canada, font un cours de collège classique, il prit la route de l'Ouest, et se fit traiteur.

Un de ses frères, Charles-Frédéric, qui avait combattu à Trafalgar et au Nil, et qui, en récompenses de ses excellents états de services, avait été nommé commandant d'un brigantin, vint le rejoindre.

Pendant que Joseph s'exerçait à emporter d'assaut les forts américains—ceci se passait en 1812—et contribuait à leur enlever Machillimakinac et la Prairie-du-Chien, Charles-Frédéric, à lui seul, faisait dix-huit prises dans les grands lacs de l'Ouest.

La biographie de Rollette est très-intéressante, suivie quelle est d'une foule de détails importants sur la guerre de 1812, sur l'esprit d'antagonisme des Américains et des Anglais, sur les mœurs des Sauvages, leurs relations avec les traiteurs canadiens et leurs bourgeois *bostonais*, et sur les expéditions de Featherstonaugh, grand géologue anglais et grand *original*, comme l'on dit ici. De toutes les biographies de M. Tassé, c'est, de plus, l'une des mieux écrites.

Solomon Juneau, le fondateur de Milwaukee, peut être avantageusement comparé, nous dit M. Tassé, aux plus beaux types de pionniers créés par la brillante imagination de Cooper.

Né à Montréal en 1793, il est à peine parvenu à l'âge d'homme, qu'il part pour l'Ouest, passe les quinze premières années de sa vie dans l'isolement, peut-être dans la misère, se fait traiteur, devient fonctionnaire public, s'essaie dans le commerce des marchandises, réalise des millions de bénéfice, est élu maire de Milwaukee, perd toute sa fortune, et finit, comme il a commencé, par être traiteur.

Ses funérailles sont tout un événement dans les annales de l'Ouest. Jamais démonstration aussi imposante ne s'est vue à Milwaukee.

La gloire de Juneau est complète; rien n'y manque, pas même le laurier du poète. Comme le fondateur de Rome, le fondateur de Milwaukee, à son Virgile.

Que celui qui en doute lise l'ode suivante :

Juneau si bien bâti, dont l'esprit était fin,  
Vint en notre pays en l'an dix-huit-cent-vingt.  
Traiteur de grand nom, il élut domicile  
Dans les quartiers d'East-Side, appelé Juneau.  
Dans peu de temps il fut le roi de la cité. [ville.]  
Ne mentait point, disait toujours la vérité;  
Avait le port viril, l'œil ardent comme braise;  
Était le pionnier de la race française.

Si cette ode n'est point dans le genre de Pindare, elle est évidemment dans le style américain.

Un autre traiteur canadien très-remarquable, c'est Julien Dubuque. L'ascendant qu'il sut prendre sur les Sauvages est tout à fait étonnant.

Ses décisions, nous dit le biographe, étaient des oracles dont il n'était pas permis de discuter la sagesse. Il est surtout remarquable pour être le premier explorateur des célèbres mines de plomb d'Iowa, connues sous le nom de "Mines de Dubuque," mines qui ont fait, depuis, la fortune de plus d'un exploitateur américain.

Il y a dans l'Iowa les mines de Dubuque et la ville de Dubuque. Son tombeau est un monument dont il est fait mention par tous les voyageurs.

Antoine Leclerc est encore un traiteur canadien de grand renom dans l'Ouest.

A propos de Jacques-Dupéron Baby, un de ses héros favoris, M. Tassé ajoute :

De tout temps, la famille Baby a su se rendre chère au peuple canadien. Que ce soit dans les armes, dans la politique, dans le commerce, elle s'est distinguée et a rendu des services considérables au pays. C'est une noble lignée qui, alliée à quelques-unes de nos premières familles, a toujours resté fidèle à l'antique devise: noblesse oblige.

Nous trouvons encore dans le premier volume, Joseph Rivinville, métis d'origine, qui vint au Canada recevoir une bonne éducation, et s'en retourna ensuite reprendre la vie des bois. Rivinville est un des rares Canadiens qui, en 1812, combattait pour le drapeau américain.

Je ne dirai rien de Louis Provençal. Il y a parmi les compagnons de Rollette des personnages pour le moins aussi dignes d'avoir leur statue dans le Panthéon de M. Tassé, que Louis Provençal.

Mais voici encore une figure remarquable, une de ces intelligences bien cultivées, un artiste, qui laisse la vie civilisée pour la sauvagerie barbare des bois.

J. B. Faribaut, s'il faut en croire ses mémoires autobiographiques, aurait fait entrer à sa place, dans le régiment du duc de Kent, avant de partir pour l'Ouest, le jeune de Salaberry, le héros de Château-guay.

Le renom que s'est fait au Minnesota, Faribaut, ne le cède guère en popularité à celui que s'est fait au Canada son immortel remplaçant.

Une île, l'île Pike, lui a été concédée par l'Etat, en reconnaissance de ses services pendant la guerre de 1812.

Faribaut, comme tous les Canadiens de M. Tassé, au reste, était un excellent chrétien.

Deux autres Canadiens, J.-B. Lefebvre, et J.-B. Perraut, n'ont rien qui les recommande à l'attention du lecteur, si ce n'est, le premier, d'avoir fondé Superior-bitz, dans la province d'Ontario, et le second d'avoir fait, pendant soixante ans, le commerce des pelleteries dans l'extrême ouest.

Il n'en est pas ainsi de Jean-Marie Ducharme. C'est une figure dramatique, un héros impétueux, indiscipliné, dans le genre de ceux d'Homère, un véritable type de roman.

Le courage poussé jusqu'à la témérité, une grande intelligence, une vie semée d'aventures, la persécution soufferte, un esprit de vengeance à faire pâlir un Corse, tout cela c'est Jean-Marie Ducharme.

Pour punir les Espagnols de ce qu'ils lui avaient fait goûter un an de prison, il se met à la tête des Sauvages, dévaste leurs possessions, entre dans le cœur même de la Louisiane, et met le siège devant Saint-Louis.

Quoique toute courte, la biographie de Ducharme est palpitante d'intérêt. Au reste, c'est peut-être la mieux écrite de tout le volume.

Les personnages les plus remarquables du second volume des *Canadiens de l'Ouest*, sont, sans contredit, Beaugy et d'Aubry.

Le premier nous initie à la vie américaine, au barreau, à la politique et à toutes ses ficelles, ses gloires et ses déceptions; dans le second vous avez le type du voyageur aux aventures inouïes, le *nec plus ultra* des prouesses canadiennes dans l'Ouest.

Monte Christo n'est pas plus étonnant ni plus incroyable que d'Aubry; et, cependant, tout dans la biographie de ce dernier est conforme à la vérité historique.

Le théâtre sur lequel figure d'Aubry, n'est rien autre que les paroisses, les forêts et les montagnes qui séparent la Louisiane du Nouveau-Mexique. Ses caravanes, cent-cent-cinquante, deux cents chameaux, escortées d'un nombre proportionné d'hommes, partent de Saint-Louis en destination pour Santa-Fé, tout le parcours du pacifique américain!

Or, à cette époque, la civilisation n'avait pas encore pénétré dans ces régions, immenses plaines où le Sauvage promenait sa liberté, que le tomohawk défendait contre l'intrusion des blancs, et où les milices américaines, aujourd'hui même, peuvent à peine se maintenir.

Le trait suivant fera connaître le héros :

En 1848, le major L.-C. Easton, quartier-maitre au fort Miron, dans le Nouveau-Mexique, ayant un message important à expédier, le confia à Aubry et lui promit une rémunération de mille piastres, s'il le délivrait en sept jours au bureau de poste le plus rapproché qui était l'Indépendance, sur le Missouri, distance d'environ huit cents milles. Celui-ci n'hésita pas à accepter cette tâche, et il partit seul, à cheval, traversant une région infestée de Sauvages féroces.

Aubry n'avait guère songé aux dangers et aux obstacles. Il voulait faire un tour de force inouï et il y réussit. A tous les cinquante milles environ il changeait de chevaux, qu'il menait constamment à fond de train. Aussitôt que l'un était surmené, il en enfourchait un autre, et s'il arrivait que la monture s'abattit de lassitude, à huit ou dix milles du prochain relais, l'infatigable cavalier, qui pouvait franchir une pareille distance presque aussi rapidement qu'un cheval, recourait à la vitesse de ses jambes.

Dans cette course prodigieuse, il creva plus de six chevaux, traversa plusieurs rivières à la nage, parcourut vingt milles à pied, reçut sur la tête une pluie torrentielle pendant vingt-quatre heures, et fut obligé, sur l'espace de six cents milles, de galoper sur des chemins boueux et difficiles. Aubry ne dormit que quelques heures durant le trajet; il ne mangea que six fois. Il fut un peu retardé au fort Maun, où il avait des affaires à régler.

Il arriva à l'Indépendance avant le temps fixé, ayant fait le trajet en cinq jours et seize heures.

Après un effort aussi surhumain, on aurait pu croire qu'Aubry serait mort d'épuisement! Il partit le lendemain, après avoir dormi pendant vingt-quatre heures, aussi dispos que jamais, pour Saint-Louis.

Voilà pour une course de fantaisie.

La relation de ce qu'il a fait pour sauver toute sa caravane prise dans les neiges et dévorée de la faim, dans une expédition au Nouveau-Mexique restée à jamais célèbre, nous montre d'Aubry sous la figure d'un véritable héros. Il y a du Napoléon Ier dans cet homme. La retraite du vainqueur de Moscou a son pendant, sur une échelle infiniment plus petite, mais où il s'agissait de sauver, pour l'un, l'empire du monde, pour l'autre, toute sa fortune, dans le traiteur canadien.

Plus d'une fois le nom légendaire d'Aubry a couru toute la presse américaine, et nul jusqu'aujourd'hui ne s'est rencontré pour entreprendre ce qu'Aubry a exécuté.

Cette carrière extraordinaire s'est terminée à la manière d'un roman italien. Un agent américain, Weighton, poussé par la jalousie, l'assassina dans un banquet qu'il donnait à ses amis.

Louis-Vidal Beaugy, fait à peu près unique chez les personnages de M. Tassé, n'est pas un traiteur. Ce n'est même pas un coureur des bois. Comme Thiers en 1820, c'est un petit avocat, entrant dans le dédale des lois, entouré de difficultés, de privations même, et qui finit par devenir sénateur au Congrès de Washington, après avoir été candidat à la présidence. Son concurrent, à cette position tant convoitée aux États-Unis, était le célèbre républicain Benton. Beaugy fut seul jugé capable de lui disputer les chances du succès. Il succomba cependant, mais sa défaite ne fit que faire valoir sa grande énergie et mettre en relief sa belle âme.

En 1866, il fut appelé au poste important de commissaire des affaires indiennes; plus tard il refusa la place très-honorifique de gouverneur du Missouri.

Le nom de Beaugy fait honneur aux Canadiens-français, dont lui-même, en plein Congrès, se faisait honneur de descendre. La République a produit peu d'hommes plus éminents, peu d'orateurs plus distingués, peu de citoyens aussi universellement respectés.

Le second volume renferme une vingtaine d'autres personnages dont la biographie n'est certes pas sans présenter au lecteur un vif intérêt. Je résiste avec regret à l'envie d'entrer dans le détail de leurs principaux faits et gestes. Nous voyons, par exemple, Gabriel Franchère, un coureur de hautes mers, celui-là, dont les aventures semblent imitées de celles de Robinson Crusoe; J.-B. Mallet, fondateur de Péoria, traiteur, soldat heureux—qui, cependant, ne fut jamais roi—; Pierre Ménard, en faveur duquel les Américains amendèrent la constitution de l'Illinois, pour le nommer gouverneur de l'Illinois;

J.-B. Beaubien, le fondateur de Chicago, qui eut pu faire triple fortune, et qui, cependant, est mort pauvre comme un premier ministre du Canada: *Sic vos non vobis*; Leroux, un des plus hardis explorateurs du Pacifique américain; Joseph Larocque, une manière de savant, qui fondait des académies tout en faisant la traite avec les Sauvages, et qui, grand admirateur de l'art d'Esculape, pratiquait sur lui-même les expérimentations chirurgicales qu'il voulait essayer; Pierre Falcon, véritable troubadour de l'Ouest, qui fit cette chanson :

(Premier couplet.)

Vouslez-vous écouter chanter  
Cette chanson de vérité?  
Le dix-neuf juin la band' des Bois-Brûlés  
Sont arrivés comme des brav's guerriers.

Et cette autre :

C'est à la Rivière-Rouge,  
Nouvel's sont arrivées,  
Un général d'armée  
Qui vient pour engager.

La galerie se termine par Louis Riel, père du célèbre Riel, chef de l'insurrection du Manitoba en 1871.

Quelques mots à présent sur le style de M. Tassé.

La littérature canadienne, quoiqu'en disent certains optimistes, auteurs eux-mêmes, est encore au berceau; peut-être est-elle plus jeune qu'il y a vingt à quarante ans, quand Garneau, Ferland, Parent vivaient; quand M. J.-C. Taché, Crémazie, Lajoie écrivaient. Sauf quelques romans qui ne valent pas *Jacques et Marie*, ni *Une de perdue deux de trouvées*, quelques histoires de la littérature canadienne auxquelles il serait assez difficile de trouver des équivalents chez les anciens comme chez les modernes, quelques productions en vers où, à l'exception du *Pêle-Mêle* de M. Fréchette, la prose s'est mise, et quelques rares ouvrages de fantaisie, voyages et autres, assez communs, au dire de certains connaisseurs, notre Parnasse ne produit plus de livres.

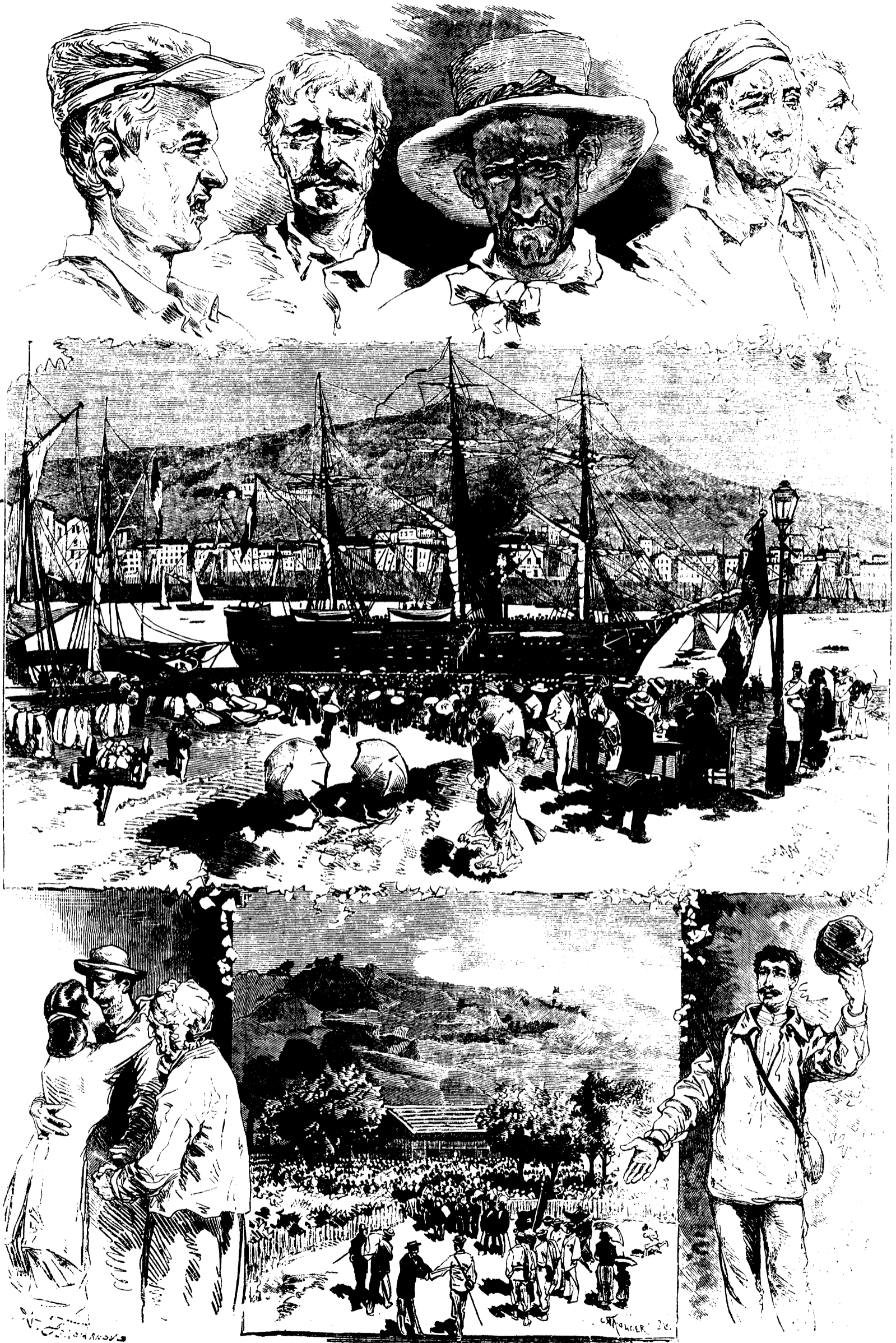
Nous ne voyons même plus sortir de ces pamphlets politiques qui attireraient, pour un moment au moins, l'esprit plus inflammable de nos devanciers.

Mais nous avons la presse! Tout s'est réfugié là, scribes et écrivains. Ce gargantua a avalé d'un coup toute notre littérature, et, en se l'assimilant, il lui a communiqué un goût insatiable pour les choses monstrueuses. Il se fait plus de bruit aujourd'hui autour d'une course à la rame qu'à la chute d'un Etat; une actrice a plus de célébrité que le vainqueur dans une bataille rangée; le dernier de nos journalistes dépense plus d'encre et de papier à noircir son adversaire, qu'il n'en faudrait pour décrire toutes les conquêtes de Charlemagne.

La chronique seule fleurit encore sur notre sol, avec M. Fabre et M. Buies, à côté de quelques ouvrages historiques bien méritants.

Ce n'est pas que nous manquions d'intelligences brillantes, capables de faire beaucoup de bien; mais, par un malheureux effet des circonstances, et à cause du peu d'encouragement donné aux lettres, on manque d'émulation, à défaut de bibliothèques, plusieurs de nos plus beaux talents ont faussé leur vocation, et s'éteignent obscurément, lorsqu'ils pourraient jeter de vives étincelles.

Même, chose assez bizarre, ce n'est pas toujours chez nous ceux qui auraient le mieux écrit, qui ont le plus produit. Le découragement amer les a pris, ceux-là, plutôt que les autres. N'entrevoiant pas de débouché par ou arriver au sommet de la gloire; se heurtant à chaque pas contre des obstacles sans cesse renaissants, et qu'il eût été, selon la mesure de leur ambition, peu glorieux de vaincre, ils ont cherché dans la camaraderie, quelques-fois même dans la vie de Bohème, des distractions à leurs brillantes pensées, un abri contre les rayons d'en haut qui remuaient encore de temps à autre le fond de leur âme. Entrez dans certains cercles de *viveurs* à Québec et à Montréal, vous y trouverez des débris de poètes, des ruines d'écrivains de génie, occupés à noyer dans le vin les beaux talents auxquels il a manqué



PORT-VENDRES—LES AMNISTIÉS DE LA COMMUNE DÉBARQUANT DU TRANSPORT LE VAR—ASPECT DE LA GARE AU MOMENT DU DÉPART DES AMNISTIÉS POUR PARIS



UNE EXPOSITION DE BÉBÉS, AUX ÉTATS-UNIS

A. Woods



quelques mots d'encouragement et un peu de travail pour se produire.

Rien n'est moins monogène que notre littérature: autant d'écrivains autant de genres. Aucun rapport physiologique ne révèle un lien de parentage entre nos auteurs. Où il y a rapprochement, c'est dans l'imitation des auteurs étrangers, imitation que l'on retrouve toujours à un degré plus ou moins éloigné. Mais souvent, le modèle adopté ne convient pas du tout à notre talent. Il en résulte de ces productions étranges, disparates, qui sont à la littérature ce que le produit d'animaux de famille différente est à l'histoire naturelle.

Comme un nombre assez considérable de nos écrivains puisent rarement leurs inspirations en eux-mêmes, ils sont exposés, entre autres dangers, à tomber dans l'exagération des modèles dont ils adoptent le genre. C'est l'écueil surtout de nos poètes.

Parmi nos prosateurs, les uns veulent paraître naturels et sont dépourvus de style; les autres, s'efforçant d'être pompeux, en ont trop. Plusieurs ne savent point penser par eux-mêmes et croient être de grands génies quand ils ont paraphrasé en mauvais français ce que d'autres avaient dit élégamment. Chez un petit nombre, la rêverie, la vague des idées, les pousse dans le genre vapoureux allemand.

M. Tassé n'appartient évidemment pas à cette dernière école. Ses idées sont toujours claires, déterminées. Ce n'est pas lui qui entreprendrait sérieusement d'arracher des larmes à ses lecteurs, et surtout à ses lectrices, à propos de billevésés malades. Aucune hardiesse chez lui. Jamais il ne s'élève au-dessus d'un fait nettement défini, d'une pensée naturellement exprimée.

Sa phrase est presque toujours correcte, sévère même. Son style, grave, sérieux, convient assez à l'histoire; mais il est lent et peu varié. C'est un squelette qui a certainement des nerfs, mais qui manque souvent de chairs pour recouvrir ses os. La forme plastique fait défaut chez M. Tassé.

Où il excelle, c'est peut-être dans la narration. Ses descriptions—M. Tassé n'est pas prodigue de descriptions—sont généralement très-bonnes; mais son dialogue est un peu alourdi. L'anecdote, chez lui, c'est un jeune homme qui, au milieu d'une réunion de vieillards ou dans un salon, raconte une historiette. Son entourage le gêne; le rouge lui monte aux yeux avant de finir; au bon mot de la fin, il ne voit plus clair.

M. Tassé est avant tout consciencieux. Il veut prouver tout ce qu'il avance. Le lecteur qui ne lit que pour s'intéresser, se passerait souvent de longues pièces justificatives. Dans mon opinion, plus de réflexions et d'observations, et moins d'extraits de baptême, n'auraient point nui à l'intérêt général de l'ouvrage. Bref! M. Tassé, chose rare, est trop plein de son sujet. Souvent il néglige pour lui le lecteur.

Malgré ces défauts, qui peuvent très-bien n'en être pas, je ne parle que d'après ma conviction personnelle. M. Tassé est un de nos bons écrivains canadiens. C'est un auteur consciencieux et un chercheur infatigable, doué d'une patience à entreprendre demain le dictionnaire de la langue française.

Je ne terminerai pas cette étude sur les *Canadiens de l'Ouest* sans dire un mot de l'Introduction que M. Tassé a faite à son livre. C'est à mon sens la pièce qu'il a le mieux exécutée. C'est un peron aux proportions classiques qu'il a ajouté à son monument. Examinez-le, et vous voudrez entrer dans le monument; parcourrez l'Introduction, et vous voudrez lire le livre tout entier.

Ce livre, plein d'une grande valeur intrinsèque, vivra tant que la langue de Champlain sera parlée au Canada, tant que la coutume des anniversaires subsistera aux États-Unis.

M. Tassé est le complément de Helldreth et de Garneau.

PASCAL POIRIER.

Ottawa.

## LA MUETTE QUI PARLE

### Troisième partie de la Bande Rouge

#### XVI

—M'sieu, m'sieu, cria le virago tout essoufflé, il y a des bourgeois qui vous demandent.

—C'est bon, mère Ponisse, c'est bon, dit Molinard, il n'est pas nécessaire de parler si haut.

—Quant à ça, j'y peux rien, c'est mon organe naturel, reprit la vieille en forçant encore son diaphragme.

—Qu'est-ce qu'ils veulent encore, ceux-là? dit le docteur assez contrarié d'être dérangé.

—Ils ont oublié de me le dire; mais vous pouvez bien vous déranger un peu pour eux, car ça m'a l'air de particuliers joliment coiffés.

—Il y en a un qui a un paletot avec un collet en poil de lapin, qu'il a quasiment l'air d'un milord anglais, et ils ont amené une princesse en chapeau et en cachemire.

—Comment! il y a une femme? demanda Molinard qui commençait à être intrigué et même légèrement inquiet.

On s'effaroucha de peu quand on n'a pas la conscience nette, et Molinard rêvait déjà l'arrivée de quelques parentes inattendues des dames de Saint-Senier.

—Pour sûr qu'il y a une femme, et une chouette encore, répondit l'ex-cantinière; sans compter qu'ils ne sont pas venus à pied et qu'ils ont un fiacre qui les attend sur la butte, au-dessous de l'abbey.

—Je n'y comprend rien, murmura le médecin, et à moins qu'on ne m'amène une nouvelle pensionnaire.

—Pas de dangers, cria la mère Ponisse, une cassine comme la vôtre, c'est bon pour les nerfs qui sont là haut... à propos de ça, vous savez que la petite ne veut plus rien manger!

—Assez! dit Molinard avec autorité, je verrai cela tantôt. Occupez-vous de faire entrer les personnes qui me demandent.

La vieille se disposait à sortir en grommelant, mais elle n'eut pas la peine de s'acquitter de sa mission, car la porte du cabinet s'ouvrit et les visiteurs parurent.

Le premier qui montra sa grotesque personne n'était autre que Taupier précédant son ami Valnoir, lequel donnait le bras à madame de Charmière.

—Mâtin! dit le bossu dans son langage peu choisi, il paraît que les affaires vont bien, car on fait anti-chambre chez toi!

En apercevant le terrible gnôme, Molinard avait pâli et s'était hâté de fermer son bureau. Taupier lui avait de tout temps inspiré une certaine frayeur; mais, depuis qu'il avait eu l'imprudence de lui lâcher quelques mots du fameux dépôt, c'était bien autre chose.

Sa vue lui produisait l'effet de la tête de Méduse.

L'empressement qu'il avait mis à serrer ses papiers n'avait point échappé au clairvoyant bossu.

—Nous avons de l'ordre, à ce que je vois, dit-il d'un ton railleur: des tiroirs et des paperasses! c'est superbe! on se croirait chez feu Frapillon.

—Mais je t'assure que... j'étais en train de vérifier des factures, et...

—Ne m'assure rien, illustre Esculape, et laisse-moi te présenter à mes amis!

Molinard, qui s'était levé en débouchant d'émotion, salua si gauchement, que Rose eut peine à contenir une forte envie de rire.

—Vous voyez sous cette robe de chambre à fleurs, reprit impitoyablement Taupier, un prince de la science retiré sur les hauteurs de Montmartre pour se consacrer au soulagement de l'humanité souffrante. Ses talents sont connus et son nom...

—Monsieur, interrompit Valnoir qui eut pitié de l'embarras du pauvre docteur, vous excuserez les folies de notre ami, et je vais me présenter moi-même.

—Je suis le rédacteur en chef du *Serpenteau*, et vous avez sans doute entendu parler de moi.

—Par ce pauvre Frapillon, certainement, balbutia Molinard, et je suis charmé...

—Et madame de Charmière que tu oublies de nommer! cria le bossu; avoue, mon vieux docteur que tu n'as jamais vu une aussi jolie femme. C'est l'épouse de Valnoir, l'ange du *Serpenteau*, et...

La belle Rose arrêta le déluge d'épithètes gracieuses en prenant la parole à son tour.

—J'étais curieuse d'admirer la vue magnifique qu'on a de votre maison, dit-elle avec le plus aimable de ses sourires, et j'espère, monsieur, que vous ne m'en voudrez pas d'avoir accompagné M. de Valnoir.

—Comment donc, madame! mais au contraire, exclama le docteur qui devenait encore plus pâle que de coutume.

—Une femme, d'ailleurs, n'est jamais déplacée en venant visiter un blessé, reprit madame de Charmière.

—Un blessé! répéta Molinard en cherchant à comprendre.

—Mais oui, grand praticien, dit le bossu, un blessé qui a eu l'idée, que je qualifierai de bizarre, de venir se faire soigner dans ton ambulance.

—Lequel? j'en ai plusieurs, murmura le docteur, qui se vantait légèrement, car sa clientèle ne se composait guère que de gardes nationaux réfractaires.

—Podensac! parbleu! Podensac! le célèbre chef des Enfants perdus de la rue Maubue.

—Le commandant! c'est pour lui que vous venez, s'écria Molinard visiblement roulagé.

—Et pour qui veux-tu que ce soit, aimable Purgon!

—Mais, en effet, je n'y songeais pas, et c'est bien naturel. Oh! il va parfaitement; blessure légère; le projectile a glissé sur le grand trochanter et a à peine entamé le deltoïde...

—Oh! assez! cria Taupier, tu ne vas pas nous scier longtemps avec tes mots d'amphithéâtre; mène-nous plutôt voir Podensac.

—Très-volontiers. Est-il dans sa chambre? demanda Molinard à l'ex-cantinière, qui était restée au port d'armes.

—Non, il fume sa bouffarde dans la grande cour, répondit la vieille.

—Alors, messieurs, je vais vous y conduire, dit le docteur, charmé de l'occasion de quitter le cabinet où il enfermait ses secrets.

—Et si madame ne craint pas l'odeur du tabac...

—Oh! pas le moins du monde, dit Rose, qui s'amusa fort des sottises phrases du ridicule personnage, et, d'ailleurs, en plein air...

—Allons, montre-nous le chemin," interrompit Taupier.

Molinard ne se fit pas répéter l'injonction, et conduisit ses hôtes par un long corridor, au bout duquel une grille défendait l'entrée du lieu que la grosse servante avait appelé la grande cour.

—J'aperçois le commandant, assis là-bas au fond, dit le docteur en ouvrant la clôture.

Les visiteurs entrèrent dans un préau assez vaste, complètement entouré de mur, sablé avec des cailloux de rivières, et planté de trois ou quatre maigres acacias.

Cela ressemblait beaucoup plus au promenoir d'une prison qu'à tout autre chose.

Le long d'une des murailles, un groupe de sédentaires en vareuse se livrait avec ardeur au jeu de bouchon, qui fut cinq mois durant le divertissement favori des assiégés.

Dans le coin opposé, assis sur un banc et le bras en écharpe, Podensac, que son grade commandait à un isolement plein de dignité, Podensac fumait paisiblement sa pipe.

Il se leva en apercevant Taupier et vint au-devant de la brillante compagnie qui lui arrivait à l'improviste.

Il avait eu de bonnes relations avec Valnoir avant le duel de Saint-Germain, et il ne lui tint pas rigueur.

Quant à la belle madame de Charmière, il la connaissait de vue.

Aussi, les présentations se bornèrent à un échange de poignées de main cordiales.

Rose s'excusa en fort bons termes de l'indiscrétion de sa visite, comme elle l'avait déjà fait avec Molinard, et, cette fois encore, elle recueillit force politesses en retour.

Le commandant faisait profession de galanterie raffinée avec le beau sexe, et, de plus, il n'était pas fâché de se montrer à une jolie femme dans l'intéressant appareil d'un guerrier blessé.

—Eh bien! mon vieux, tu as donc gobé une prune de ces scélérats de Prussiens! dit le bossu.

—Oh! ça ne compte pas! une simple égratignure, et j'espère bien retourner aux avant-postes un de ces jours.

—Et, en attendant, tu es venu te refaire chez l'ami Molinard.

—Des que nous avons su que tu étais ici, nous avons fait la partie de venir te voir.

—Je vous suis très-reconnaissant, surtout à madame, d'avoir pris la peine de grimper jusqu'ici, car c'est un vrai voyage.

—Il ne m'a pas coûté, monsieur, dit gracieusement Rose; j'irais beaucoup plus loin pour voir un brave officier et un ami de M. de Valnoir.

Podensac, qui se montra très-flatté de ce compliment, éteignit sa pipe et engagea les visiteurs à prendre place sur le banc.

Molinard crut devoir laisser la société à ses épanchements amicaux, et profita de l'occasion pour prendre congé.

Il n'aurait pas à s'éloigner longtemps de l'intérieur de sa maison, où il avait bien des choses à surveiller, et il ne voyait aucun intérêt pour lui à assister à la conversation de ses hôtes.

—Sais-tu, mon vieux, dit le bossu dès que le docteur eut tourné les talons, qu'il y a un bout de temps que nous ne nous sommes vus?

—Ma foi! oui, depuis notre rencontre à Rueil, dans le cabaret de Mouchabeuf, il y a bientôt trois mois.

Taupier tressaillit légèrement, car ce souvenir ne lui était pas fort agréable.

—Et à propos de ça, j'ai une drôle d'histoire à te raconter, reprit le commandant.

—Vraiment! dit le bossu, qui pensa tout de suite à Régine.

—Mais oui; figure-toi...

Podensac fut interrompu par la chute d'une pierre qui vint tomber à côté de lui en effleurant madame de Charmière.

—Vous n'avez pas été touchée, madame? demanda le commandant.

—Tiens! il y a un papier attaché au caillou," dit Taupier, qui venait de ramasser le projectile.

avec un sourire, les lettres qui se lancent par-dessus les murailles sont généralement des lettres d'amour, et je vous trouve fort indiscret.

—Oh! dit le commandant, je n'ai pas de correspondance de ce genre-là...

—Alors, on peut lire? demanda Taupier.

—Parfaitement, et cela d'autant mieux que je sais ce que c'est."

Le bossu ne se fit pas répéter deux fois l'autorisation, et détacha le papier qui était noué autour de la pierre avec une grossière ficelle.

—"Quelque farce de gamin vagabondant sur les buttes," murmura Valnoir.

Taupier déplaça le billet, qui était écrit sur une enveloppe grisâtre destinée primitivement à contenir un achat d'épicerie.

—"Diable! ce n'est pas commode à déchiffrer, dit-il entre ses dents.

—"On dirait que ça a été écrit avec un clou trempé dans du noir de fumée."

Cependant il se mit à épeler péniblement:

—"Qui que vous soyez... ayez pitié d'une femme..."

—C'est écrit en style de cinquième acte de la Porte-Saint-Martin, dit le rédacteur en chef du *Serpenteau*.

—"D'une femme, continua Taupier, qui a été attirée par une ruse infernale dans cette maison... où on la retient de force..."

—Oh! oh! voilà qui devient sérieux.

—"Je supplie celui qui lira ces lignes... de les porter à un magistrat... et de lui dire qu'une odieuse séquestration se commet ici."

—Achevez donc, dit madame de Charmière fort attentive à cette lecture.

—Mais c'est tout, répondit le bossu.

—Quoi! pas de signature?

—Pas l'apparence. Il est vrai que la place manquait sur ce bout de cornet à poivre.

—C'est étrange. Voyons l'écriture.

—Oh! elle ne vous apprendra rien, dit Taupier en lui tendant le papier. C'est absolument charbonné. Seulement, l'orthographe y est.

—L'orthographe! s'écria Valnoir en riant. Alors, c'est grave; notre ami le docteur s'amuserait-il à enfermer des princesses?

—Qui sait? dit tout bas Rose, qui était devenue pensive. Il faudrait le lui demander...

—Je ne veux pas vous laisser chercher trop longtemps, interrompit Podensac; les princesses sont rares en tout temps sur les buttes Montmartre, et, depuis le siège, encore plus. Je vous garantis que Molinard n'en retient aucune dans ses donjons.

—D'où vient cette lettre, alors?

—D'une pauvre folle qui se livre à des griffonnages perpétuels.

—"Elle m'a déjà bombardé trois ou quatre fois avec ses papiers attachés à des cailloux qu'elle jette ici de la cour où elle se promène."

—Et qu'en avez-vous fait? demanda vivement madame de Charmière.

—Je les ai montrés au docteur, qui m'a conté l'histoire de cette malheureuse.

—Est cette histoire?

—"Est celle de presque toutes les folles. Celle-ci est, je crois, la fille d'un menuisier ou d'un épicier, je ne sais plus trop."

—"Elle allait se marier quand la guerre est arrivée. Son promis a été appelé avec la réserve et n'a plus donné de ses nouvelles après Sedan. Alors sa tête a démenagé et son père l'a conduite ici."

—"Vous voyez que c'est un drame d'amour dans toutes les règles."

—Où la passion va-t-elle se nicher, dit Valnoir, qui, en sa qualité de démocrate, se croyait le droit de traiter de fort haut les petites gens.

—C'est vraiment touchant, reprit madame de Charmière d'un ton convaincu.

—"Et cette pauvre femme est ici, seule, abandonnée de tous les siens?"

—Le père est un ivrogne, d'après ce que m'a dit le docteur, et il est trop heureux d'être débarrassé d'elle.

—Et vous n'avez pas eu la curiosité de la voir?

—Ma foi, non! Et d'autant moins qu'en présence d'un étranger elle devient fureuse, à ce qu'il paraît. Sa manie est de se croire persécutée par des gens qui veulent l'enlever à son fiancé, et la vue d'un homme surtout détermine chez elle des crises effrayantes."

—Est-elle jeune? demanda Rose après un silence.

—Je crois que oui, mais pas jolie du tout, à ce que m'a assuré Molinard.

—Ça m'explique pourquoi tu n'as pas insisté pour lui faire une visite, ricana Taupier, car nous savons que tu es un grand vainqueur."

—Pas tant que toi, cher ami, dit modestement Podensac; et je pourrais te demander des nouvelles d'une de tes conquêtes que tu as dû revoir ces jours-ci."

—Qu'est-ce que tu me racontes là? demanda le bossu en haussant les épaules.

—Oh! je comprends que tu fasses le discret, car tu es bien sûr que ta belle ne parlera pas..."

—Messieurs, interrompit madame de Charmière que les amours de Taupiers intéressaient médiocrement, je ne veux pas gêner vos confidences, et je vais prier Charles de me conduire chez le docteur pour lui demander la permission de visiter cette pauvre recluse. Il ne refusera pas cela à une femme.

Si Rose avait pu comprendre l'allusion cachée dans la réponse du commandant à Taupier, elle n'aurait certes pas songé à quitter la place. Mais elle avait d'autant moins saisi la pensée de Podensac que sa tête travaillait en ce moment sur la prétendue folle par amour.

Son instinct féminin lui faisait entrevoir un mystère intéressant dans cette vulgaire histoire et, sans apercevoir clairement les liens qui la

#### XVII

—Voilà qui est singulier, dit Valnoir.

—Voyons un peu ce que chante ce papier, grommela le bossu.

—Mais, objecta Rose en regardant Podensac

rattachaient aux affaires du *Serpenteau*, elle voulait, comme on dit, en avoir le cœur net.

Valnoir, poussé comme elle par une curiosité vague, ne demandait pas mieux que de remplacer la conversation du chef des Enfants perdus par une promenade à travers les arcades de la villa des Buttes.

Il ne se fit donc pas prier pour accompagner sa belle amie.

« A bientôt, messieurs, dit Rose avec un gracieux sourire spécialement destiné au galant Podensac.

« Si vous tardez trop, nous irons vous rejoindre, » cria Taupier, pendant que le couple s'acheminait vers la grille.

Le pénétrant bossu n'avait pas compris non plus de quelles amours le commandant voulait lui parler.

Son esprit était ailleurs et, quand il se trouva en tête-à-tête avec le blessé, il ne pensa qu'à tirer de lui les renseignements dont il avait besoin.

« Sais-tu, mon vieux, qu'il y a un bout de temps que nous ne nous sommes vus, dit-il en lui frappant amicalement sur la cuisse.

« C'est vrai, ma foi ! mais tu ne t'en portes pas plus mal pour ça, et il me semble que le siège te réussit assez.

« Mais, oui, mais oui, murmura Taupier avec un petit air satisfait ; avec un tirage comme celui de notre journal, nous pouvons nous payer des conserves.

« Ah ! vous avez de la chance, vous autres ; on dirait que ce duel de Saint-Germain vous a porté bonheur.

« Tiens ! au fait, dit le bossu, qui prit la balle au bond, parlons-en un peu de ce duel, car je n'ai jamais eu l'occasion de causer avec toi depuis ce fameux jour.

« Conte-moi un peu ce qui vous est arrivé en revenant avec la carriole de cette brute de salimbanque.

« Farceur, dit Podensac, tu dois le savoir aussi bien que moi.

« Mais non, parole d'honneur ! l'hercule est si bête que je n'ai rien pu en tirer de clair.

« L'hercule, je ne dis pas, mais... ah ! pardieu ! c'est impossible, après tout, reprit le commandant, qui se mit à rire tout à coup, il y a des raisons pour que l'autre n'ait pas bavardé. »

Cette fois encore, Taupier laissa passer l'allusion sans la remarquer.

« Eh bien ! mon cher, continua Podensac, nous avons failli être pincés par les uhlands qui nous ont poursuivis presque jusqu'à Rueil. Là j'ai faussé compagnie aux autres voyageurs de la carriole pour aller rejoindre mes hommes de la rue Maubée.

« Et le... le mort, interrogea le bossu avec une certaine hésitation.

« En dépit de son cynisme, ce souvenir lui était toujours désagréable.

« Le mort était encore vivant quand je l'ai laissé à la garde de son cousin.

« Ah ! dit Taupier en pâlisant.

« Oh ! il n'en valait pas mieux pour ça ; c'est à dire que les cahots de cette satanée *gumbarde* l'avaient un peu ranimé, mais il fallait et il a dû finir avant de rentrer à Paris.

« Qui sait ? murmura le bossu.

« Ça me fait penser que j'ai oublié l'autre nuit l'en demander à...

« A qui ?

« Ah ! ça, voyons, jouons-nous aux charades ou aux propos interrompus ? Est-ce que tu te figures que je suis la dupe de tes airs discrets, et que j'ai oublié notre rencontre au cabaret de Mouchabeuf !

« Au cabaret... de... Mouchabeuf ? Eh bien, après ? »

« La voix de Taupier tremblait un peu, il craignait de comprendre.

« Oui, et la petite muette. Scélérat, va ! Est-elle assez gentille et as-tu dû être content de la revoir.

« La revoir ! dit le bossu en bondissant sur le banc.

« Ne fais donc pas le beau ténébreux. Tu sais bien qu'elle a brûlé la politesse aux Prussiens qui te l'avaient prise, et, depuis qu'elle est rentrée à Paris, elle a eu le temps d'aller te sauter au cou. »

Taupier roulait des yeux égarés.

« Et, entre nous, tu me dois bien un joli déjeuner que tu me payeras après le siège, car j'ai un peu contribué à te rendre ta Dulcinée.

« Mais tu n'as pas l'air content du tout.

« Parle, mais parle donc ! cria le bossu.

Quand l'as-tu revue ? où ? comment ?

« Ah ! tu m'ennuies à la fin. Au pont de Bezons où elle m'est arrivée avec un messenger de l'armée de la Loire et un officier de ta connaissance.

« Qui ?

« Eh ! parbleu ! le cousin Saint-Senier, le témoin du duel... Mais, au fait, j'y pense... c'est peut-être lui qui t'a suppléé, et je comprends pourquoi tu n'as pas revu la petite. »

Et Podensac éclata de rire au nez de Taupier qui se rongeaient les poings.

« Qu'as-tu fait d'eux ? Où sont-ils ? cria le malheureux bossu.

« Tu m'en demandes plus long que je n'en sais, mon vieux. Je les ai envoyés tous à la Place et je suis resté à mon poste.

« Si tu veux des renseignements, tu feras bien d'aller les demander au gouverneur.

« C'étaient donc eux ? » dit avec accablement Taupier, qui se rappelait à la fois le rapport du garde national au club et le récit d'Agicola.

Valnoir et madame de Charmière reparurent à la grille au moment où le bossu laissait échapper cette exclamation désolée.

(La suite au prochain numéro.)

### Société Coopérative de Colonisation de Montréal

La Société est créée dans le but : 1o. d'obtenir pour les ouvriers de Montréal, aujourd'hui sans emploi et désireux de coloniser les terres de la Couronne, la prime de \$100 par famille, offerte par le gouvernement de Québec ; 2o. D'assurer l'existence et l'établissement de ces colons, en leur donnant de l'ouvrage pour une somme au moins double de la prime du gouvernement, pendant les deux ou trois premières années de la fondation de la colonie ; 3o. D'offrir aux grands et aux petits capitalistes un placement sûr et avantageux, dans le défrichement et l'exploitation de nos terres incultes.

A cette époque de dépression générale, où le capital et le travail restent improductifs, la Société Coopérative de Colonisation de Montréal veut en obtenir la plus grande somme d'utilité, en les associant à une œuvre commune, à la fois patriotique, nationale et rémunérative.

Après deux années d'opérations, elle assure aux souscripteurs de \$200, payables en deux versements annuels égaux, une terre de la contenance de cent acres, dont 20 en culture et 80 en forêt, avec maison et bâtiment de ferme, construits pièce sur pièce.

La Société assure au colon le transport de sa famille et de ses effets, jusqu'à la colonie, plus une terre de même contenance, également défrichée et bâtie, après deux ou trois années de travail. Pendant ce temps le colon recevra les \$100 du gouvernement et \$200 d'ouvrage, payés en approvisionnements de toute nature, qui lui permettront de passer les deux premières années de son établissement, toujours si difficiles sans manquer du nécessaire. Le colon recevra encore le produit de la culture de son lot, qui, dès la première année, devra contribuer en partie à son alimentation, et la seconde pourvoir entièrement aux besoins de la famille.

Pour arriver à un aussi grand résultat, la Société dirige les opérations de la colonie et substitue au labeur impuissant du colon isolé, la puissance des travaux collectifs, organisés avec intelligence, et d'un outillage complet décuplant le travail utile de la main d'œuvre.

Le gouvernement de Québec ayant approuvé la création de la Société Coopérative de Colonisation de Montréal, à condition qu'un nombre suffisant de capitalistes et de colons veuillent bien profiter de ses avantages, M. J. Perrault, au nom de la Société, sera heureux de donner aux colons et aux propriétaires tous les renseignements désirables, en même temps que de les inscrire, soit comme souscripteurs propriétaires, soit comme colons, dans les livres de l'association.

M. Perrault recevra les souscripteurs propriétaires de 9 à 10 hrs. a. m., et les colons de 7 à 9 hrs. p. m., tous les jours au No. 44 rue Saint-Denis.

### UN REMÈDE POUR LA CONSOMPTION

Un vieux médecin, retiré de sa profession, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un simple remède végétal pour la guérison prompte et permanente de la Consommation, de la Bronchite, du Catarrhe, de l'Asthme et de toutes les maladies de la Gorge et des Poux-mons, lequel est aussi un remède positif et radical pour la faiblesse des Nerfs et pour tous les maux nerveux, après avoir eu la preuve de ses merveilleuses vertus curatives dans des milliers de cas, croit de son devoir de le faire connaître à l'humanité souffrante. Animé par ce motif et le désir d'alléger les souffrances humaines, j'enverrai *gratis* cette recette à tous ceux qui la désireront, avec des directions complètes pour la préparation et l'usage du remède, en français, allemand ou anglais. Cette recette sera envoyée par la malle en adressant avec un timbre de poste et nommant ce papier : W. W. SHERAR, 149 Powers' Block, Rochester, N.-Y.

### AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au Rév. JOSEPH T. IWMAN, Station D, No. 7 York.

### CHOSÉS ET AUTRES

Lorsque Napoléon III est devenu président de la République française en 1848, il devait à un tailleur de Londres toutes les hardes qu'il avait portées depuis quinze ans, et à un hôtelier il devait pour pension une vingtaine de mille louis. Le tailleur et l'hôtelier ne regrettèrent pas ce qu'ils avaient fait, quand le prince devint empereur.

L'année 1880 verra se produire un fait qui n'arrive que trois par siècle.

Le mois de février aura cinq dimanches. En effet, 1880 étant une année bissextile, le mois de février aura vingt-neuf jours ; et, étant donné que le 1er février sera un dimanche, il est facile de se rendre compte que le 29 février sera également un dimanche.

Le fait ne se présentera plus qu'en 1920, 1948 et 1976.

Evidemment il n'y a plus rien vrai de dans le monde. On ne pourra plus dire qu'à vouloir blanchir un nègre on perd son temps, car il paraît qu'il existe aux Etats-Unis un nègre dont la peau tourne au blanc. Il y a plusieurs années que ce travail de blanchissage est commencé et s'il continue encore quelques années, le nègre sera blanc comme un cygne. Toute la question est de savoir s'il vivra assez vieux pour cela. Il a été employé pendant quarante ans dans une tannerie. Les savants de l'endroit attribuent son passage du noir au blanc à l'action des acides employés dans la préparation des peaux. On peut être sûr qu'après cela tous les nègres vont se mettre tanneurs.

Le Rév. M. Quevillon, de Springfield a été l'objet d'une belle démonstration à l'occasion du 50me anniversaire de son entrée dans le sacerdoce. Le vénérable curé officiait à la grand'messe, assisté des révéds. MM. Lavalée et Sheehan. Le père O'Reilly fit un sermon en anglais et il fut suivi du rév. M. Lajoie, de Saint-Vincent de Paul du Canada, paroisse natale de M. Quevillon. Messire Dugas, de Cohoes, agissait comme maître des cérémonies, assisté de M. Crevier, curé de North Adams. Un grand nombre de prêtres assistaient à cette belle fête. Une bourse de \$100 fut présentée à M. Quevillon, qui reçut les témoignages les plus flatteurs de l'estime de tous ceux qui le connaissent.

On nous affirme, dit l'*Univers*, non-seulement que le prince royal de Prusse a donné sa démission de grand-maître de la grande loge de Berlin, mais encore qu'il a rompu complètement avec la franc-maçonnerie et qu'un ordre a été donné à tout son entourage de se retirer des dignités maçonniques.

Cette rupture serait survenue à la suite de l'incident suivant : le prince aurait demandé à vérifier les archives de la loge pour connaître l'origine et les tendances secrètes de la maçonnerie. Le docteur Schiffman, chargé par le prince de cette vérification, aurait rencontré la plus vive résistance auprès des autres dignitaires des loges prussiennes, résistance qui aurait éveillé les soupçons du prince et l'aurait amené finalement à se séparer de cette dangereuse société.

On ne nous dit pas si l'empereur Guillaume a suivi l'exemple de son fils.

On sait que les républicains sont rares en Angleterre surtout parmi les nobles. Il y en a un pourtant ; c'est le fameux sir Charles Dilke. Voici ce qu'on lit à son sujet dans un journal français :

« Outre l'*Athenaeum*, dont la réputation est trop connue pour qu'il soit besoin d'en parler ici, sir Charles Dilke est propriétaire d'un journal hebdomadaire fort curieux, intitulé *Notes and Queries* (Notes et Questions), dont le rédacteur est un individu qui a plus d'esprit que Voltaire et qu'on nomme : tout le monde. Chacun adresse ses questions sur les arts, sur la littérature, sur l'histoire, en un mot sur tout autre chose ; et chacun y répond. Les signatures sont facultatives. A cette collection de jour-

naux possédée par sir C. Dilke, il faut ajouter le *Gardener's Chronicle* ; inutile de dire que le fougueux républicain ne collabore pas à cette feuille anodine et horticole.

Au physique, sir Charles Dilke est fort agréable. Sa taille est au-dessus de la moyenne, sa barbe brune, qu'il porte entière, encadre bien sa figure ovale et dont les traits accusent le caractère britannique dans ce qu'il a de mieux. Ajoutons que ce démocrate a des manières pleines de courtoisie et d'aménité. Il avait épousé en 1872 une femme charmante qui mourut, deux ans après, en donnant le jour à un fils. Conformément au vœu exprimé par lady Dilke, son mari fit transporter son cadavre à Leipzig, en Allemagne, pour y être brûlé.

Le jury de la Seine, France, a déclaré non-coupable Timothée Billet, ce garçon boucher de la rue de Flandre, qui, vers neuf heures du matin, le 12 mai dernier, tua sa femme à coups de couperet.

Billet est un gros gaillard d'une trentaine d'années, à face rubiconde et réjouie. Il aimait la table, le cabaret plus encore, et cela se voit. D'abord établi boucher à Donqueur, dans la Somme, il comprit qu'il ruina ses affaires à force d'incurie, et il dut bientôt liquider son fonds. Cette année, Billet vint à Paris, cherchant un emploi de garçon boucher, et il s'était logé provisoirement avec sa femme au numéro 156 de la rue de Flandre, dans l'hôtel d'une dame Alliot.

Billet et sa femme n'avaient jamais, out dit les voisins, « eu un seul mot ensemble ; c'était un bon petit ménage. » Le ministère public a toutefois reproché au mari d'avoir consommé régulièrement, au déjeuner conjugal, pour quatre-vingts centimes de kirsch. Il paraît également qu'en allant bien au fond des choses, on eût reconnu que Mme Billet, une petite brune assez piquante, était gourmande, jalouse et dépensière.

Le mari et la femme vivaient ainsi un peu au jour le jour, assez calmes, bien que « s'imbibant peu à peu d'alcool, » pour employer une expression pittoresque du docteur Legrand du Saulle, et rien ne pouvait faire prévoir une catastrophe, quand on arriva au 12 mai.

Ce jour-là, vers neuf heures du matin, les habitants de l'hôtel de la rue de Flandre entendirent deux cris de douleur, partant de la chambre de Billet. Inquiets, ils regardèrent. Au même instant, Mme Billet ouvrait brusquement la porte et se dressait sanglante dans l'embrasure. La pauvre femme prononça avec effort ces quelques paroles : « Je lui ai dit d'aller travailler, alors il a voulu me tuer !... » puis elle tomba inanimée. La malheureuse avait reçu quatre coups de couperet, qui lui avaient entaillé profondément le crâne.

A deux pas d'elle, Billet, l'œil hagard, brandissait l'arme terrible dont il venait de se servir, regardant d'un air égaré sa victime morte.

Il cria : « Je me suis vengé ! » et raconta qu'il avait frappé sa femme « parce qu'elle le battait jour et nuit, à coups de poing et de talons de bottines ! »

Les agents de police l'arrêtèrent sans qu'il fit la moindre résistance.

ARRIVAGE.—M. Elz. Derome, le manichonier bien connu, vient de recevoir directement d'Europe par le steamer *Circassian*, et de ses correspondants du Nord-Ouest, au-delà de 9,000 peaux de Seal Shetland et des mers du Sud : Mouton de Prusse, Mouton de Russie, Loure de Mer, Chat Sauvage, peaux d'Ours et de Buffle, etc, qu'il fait confectionner en casques, manteaux, paletots, etc., par des ouvriers expérimentés, ce qui lui permet de vendre à très-bas prix. M. Derome a aussi reçu de la Nouvelle-Zélande une consignment de peaux de Renard argenté. Les fourrures y sont réparées, nettoyées, etc., à bas prix. L'adresse est toujours la même : 621, rue Ste-Catherine, Montréal.

AUX DAMES qui veulent une robe ou un manteau très-élégant et dans les derniers goûts, nous leur dirons : Aller voir madame P. BENOIT, 624, rue Ste-Catherine, au 2e étage de la rue St-Denis. Elle trouveront de plus, à son magasin, un bon choix d'articles de modes, tels que fleurs, chapeaux, ruban et un bon assortiment de laine et d'articles de fantaisie, le tout à bon marché, au No. 624, rue Ste-Catherine, entre les rues St-Denis et Sauguet.



VUE D'UNE RIVIERE CANADIENNE—PAR J. A. HOWS

HYGIÈNE USUELLE

Quiconque se lève de bonne heure fait bien. Le sommeil, cet état de repos des organes...

De l'être qui ne dort pas assez et de celui qui dort trop, le premier est sans doute le plus à plaindre...

Si les gens privés de sommeil deviennent pâles, maigrissent et présentent les signes d'une vieillesse prématurée...

Les gros dormeurs deviennent obèses, leurs chairs sont bouffies, ils souffrent de maux de tête fréquents...

De tout cela il résulte qu'il faut régler la durée de son sommeil.

Pendant combien de temps doit-on dormir? A cette question il est impossible de faire une réponse précise...

On trouve le FER BRAVAIS dans toutes les pharmacies de France et de l'étranger, et un dépôt général à Paris...

Le premier ne dormait que quatre heures sur vingt-quatre; ils moururent tous les deux, sans décrépitude physique ni morale...

On se lèvera donc après six, sept, huit, neuf, ou dix heures de sommeil. Quand on aura eu une grande fatigue la veille...

En hiver, quand il fera bien froid et que la douce chaleur du lit invitera à la paresse, nous conseillons de faire ce calcul:

Si de l'âge de vingt ans à celui de soixante un homme se lève deux heures plus tôt, il vivra pendant ce temps vingt-neuf mille deux cents heures de plus...

Pour ceux qui trouvent, avec Hippocrate, que la vie est courte, cela est à méditer.

DE F. B.

LA SANTÉ PAR LES CHALEURS

Dès que les premières chaleurs se font sentir, le corps, épuisé par les excès de plaisir, les veilles, les travaux physiques...

Il est reconnu que ces sueurs répétées et non combattues aggravent considérablement l'état anémique. Aussi, peut-on dire hardiment de tout individu que les chaleurs ordinaires de notre climat font transpirer au point de l'affaiblir...

Le plus souvent, au lieu de rechercher la cause de cette faiblesse, on l'augmente encore par un régime absurde comme bois...

sous glacées, fruits, crudités, etc. Alors on ne respire plus, on est abattu, épuisé, anéanti, sans force, sans énergie, sans volonté pour lutter contre une chaleur ordinaire de 25 à 30 degrés.

—On peut se dispenser de ces déplacements, souvent inutiles, toujours très-coûteux, que les occupations de chaque jour ou des raisons de fortune rendent souvent impossibles...

Tous les médecins reconnaissent aujourd'hui la supériorité du Fer Bravais sur les autres ferrugineux. Etant exempt de tout acide, le FER BRAVAIS ne peut noircir les dents.

Le FER BRAVAIS a naturellement ses admirateurs fanatiques. Que les personnes qui ne l'ont pas encore expérimenté prennent un ou deux flacons, et lorsque, grâce à ce conseil, leur sang épuisé sera redevenu plus jeune, plus chaud, plus vigoureux, elles se féliciteront d'avoir essayé.

On trouve le FER BRAVAIS dans toutes les pharmacies de France et de l'étranger, et un dépôt général à Paris, rue Lafayette, 13. Le public est prié de se méfier des imitations dangereuses vendues comme fer dialysé...

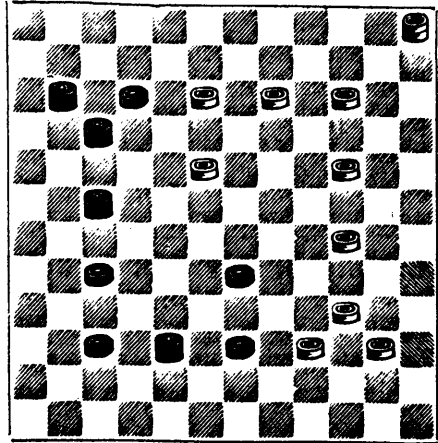
LE JEU DE DAMES

Adressez toutes les communications concernant le Jeu de Dames à M. J.-E. TOURANGEAU, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

PROBLÈME No. 186

Composé par M. P. D. Létourneau, North Brookfield, Mass.

LETTRE "L" NOIRE.



BLANCS.

Les Blancs jouent et gagnent.

Solution du Problème No. 184

Table with 2 columns: Les Blancs jouent de, Les Noirs jouent de. Lists numbers 47 to 58 and their corresponding outcomes.

Solutions justes du Problème No. 184

Montréal.—N. Chartier, J.-O. Pément, R. Denis, H. Larose, N. Sauter. Saint-Hyacinthe.—MM. F. Charbonneau et Joseph Pouliot, E. Laplante, R. Vézina. Bâtiscan.—Un Amateur. Québec.—N. Langlois, J. Lemieux, François Bernard, P. L'Heureux, J.-B. Trudeauau, North Brookfield: P. D. Létourneau.

Le problème que nous publions aujourd'hui forme la lettre L de l'alphabet. C'est le premier problème que nous recevons de ce genre. Les blancs forment la lettre L en retournant le journal. Honneur à l'auteur.

LES ÉCHECS

MONTRÉAL, 23 Octobre 1879.

Pour nouvelles littéraires, s'adresser à M. le Dr T. LAMOURBUX, 589, rue St-Catherine. Pour parties, problèmes, énigmes, etc., à M. O. TRÉMPE, 698, rue St-Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 180: MM. M. Toupin, J. Gauthier, L. Lafrenière, Montréal; Un amateur, Trois-Rivières; A. O., Saint-Jean; Z. Delaunais, V. Gagnon, Québec; M. Lalandy, New-York.

LES ÉCHECS EN BARBARIE.

Les Échecs sont tenus en honneur par les Maures de Tunisie. Les règles adoptées par ces joueurs sont assez curieuses, si on les compare aux lois suivies en Europe.

LES ÉCHECS ET LEUR UTILITÉ.

Le jeu d'échecs est une de ces occupations qui n'ont pas de sphère particulière, il convient à tous. Ses maîtres et ses disciples sont de toutes les nationalités, de tout grade, de toute profession, de tout état.

Dans la lutte journalière, combien de ceux qui s'y lancent aveuglément, périssent dès le début! L'empire sur soi-même qui nous fait hésiter devant les plus brillants coups dans la vie, pour les peser et juger de leur portée, peut s'acquiescer en pratiquant souvent sur ce simulacre de champ de bataille. La prudence du respect pour votre adversaire, une juste appréciation de la valeur de ce qui doit nous servir à remporter la victoire, une connaissance parfaite de votre mérite—sont le résultat des utiles leçons que donne infailliblement le jeu d'échecs.

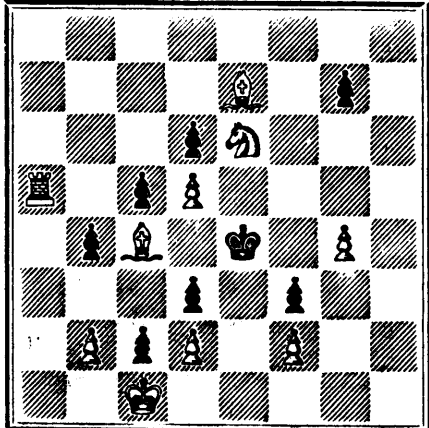
Au sein de l'opulence, les Échecs trouvent leur place; dans l'étude du littérateur, ils apportent un doux repos au travail ardu de l'intelligence; au foyer du marchand, ils forment un agréable contraste avec le tracassé du bureau ou du comptoir; et souvent, dans le cottage de l'ouvrier intelligent, ils remplissent certaines heures qui, sans cela, auraient peut-être été passées moins sagement, et ainsi, ils rendent un bon service.

Nous croyons donc que les Échecs sont un noble jeu; ils donnent une nouvelle ardeur à l'esprit, et font acquiescer cette prudence et cette science délicate en fait de jugement qui ne peuvent s'obtenir d'aucune autre manière avec autant de plaisir.—Branford Courrier.

PROBLÈMES JUMEAUX Nos. 182 et 183.

Composés par M. J. MURPHY, Québec.

PREMIÈRE POSITION. NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et font échec et mat en 4 coups.

DEUXIÈME POSITION.

Transposez la Tour de 5e T D à 2e T D, et ajoutez un Pion blancs à 3e T R. Les Blancs font mat en 4 coups.

Solution du problème No. 180.

Table with 2 columns: Blancs, Noirs. Lists moves like 1 D 6e T R, 2 F 8e C, mat, 1 R pr T (A), etc.

98ème PARTIE.

TOURNOI D'ÉCHECS CANADIEN PAR CORRESPONDANCE.

Joué par correspondance entre MM. J. Henderson, de Montréal, et M. J. Murphy, de Québec.

Blancs. Noirs.

Table with 2 columns: J. HENDERSON, M. J. MURPHY. Lists moves like 1 P 4e R, 2 C 3e F R, 3 F 4e F D, etc.

Table with 2 columns: 25 T 3e F, 26 D pr T, 27 T 1er F D, etc. Lists various chess moves.

NOTES — PAR A. P. BARNES, NEW-YORK.

- (a) P 3e F D est le meilleur mouvement. F 2e D est aussi donné comme conduisant à une position supérieure pour les Blancs. Mais le coup alloué aux Blancs n'est pas le meilleur à leur disposition. (b) Cela est certainement supérieur à P 4e C D, tel que donné par les autorités, mais ce coup est déficient en ce que le résultat donne deux doubles pions isolés. P 4e D me paraît être un assez bon mouvement, et qui devrait fixer l'ouverture en faveur du premier joueur. (c) Riquer serait mieux, vu que les Blancs n'auraient plus la chance de jouer avec avantage P 4e D. (d) Le but de ce coup est très évident, mais comme les Blancs ne sont pas obligés d'échanger de Cavalier, P 4e D paraît encore le mouvement correct. (e) Je ne puis me rendre compte du motif qu'ont eu les Blancs en déplaçant et réunissant les Pions de leur adversaire. Comme ils sont placés, ils peuvent servir de cible d'attaque et créer un point faible dans la partie des Blancs; présentement, ils sont très-formidables. (f) Il apparaît que les Blancs peuvent reprendre leur Pion en jouant: 15 F pr C, 16 P pr F, 17 T 2e C, 18 F pr P R, 18 T 1er R, 19 P pr C, 20 T 1er F D, 20 T 1er F D. (h) P pr C paraît être plus fort. (i) Ce mouvement sert à hâter leur défaite, qui, cependant, ne peut être qu'une question de temps.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Table with columns: FLOURS (FARINE), GRAINS, LEGUMES, DAIRY (LAITIÈRE), POULTRY (VOLAILLES), MEAT (VIANDES), OTHER (DIVERS). Lists prices for various commodities.

Marché aux Bestiaux

Table with 2 columns: Beef (Bœuf), Sheep (Mouton), etc. Lists prices for various types of livestock.

En police correctionnelle: Le président.—Prévenu, levez-vous. —Le prévenu.—Pardon, mon président. Un mot avant mon interrogatoire! Le président.—Que voulez-vous? Le prévenu (avec sollicitude).—Savoir si vous n'avez pas été malade... Je vous trouve changé depuis la dernière fois!

COMPAGNIE DE TELEGRAPHE DE LA PUISSANCE

REDUCTION DE 20 PAR CENT DANS LES PRIX

AVIS

Depuis lundi, le 6 octobre, le taux de 25 centins pour dix mots entre toutes les places dans les provinces d'Ontario et Québec, sur les lignes de la Compagnie de Télégraphe de la Puissance, a été

REDUIT A 20 CENTINS.

La même réduction sera faite entre tous les bureaux d'Ontario, Québec, Buffalo, Détroit, Oswego et Ogdensburgh. La réduction ci-dessus sera aussi faite dans la proportion de cette Compagnie sur tous messages envoyés via LEUR LIGNE AUX ETATS-UNIS.

(Par ordre,) THOS. SWINYARD, Directeur-gérant.

Toronto (Ont.), 4 octobre 1879.



CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE

Soumissions pour travaux dans la Colombie Anglaise

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au sousigné et endossées: "Soumissions chemin de fer du Pacifique," seront reçues à ce bureau jusqu'à MIDI, LUNDI le 17e jour de NOVEMBRE prochain, pour certains travaux de construction à être exécutés sur la ligne à partir de près de Yale, au Lac Kamloops, sur les sections suivantes:

- Emory's Bar à Boston Bar..... 29 milles
Boston Bar à Lytton..... 29 milles
Lytton à Junction Flat..... 28 1/2 milles
Junction Flat à Savona's Ferry..... 40 1/2 milles

On pourra obtenir les spécifications, états des quantités, conditions du contrat, formules de soumissions et toutes autres informations imprimées du bureau du chemin de fer du Pacifique à New Westminster, Colombie Anglaise et au bureau de l'ingénieur en chef à Ottawa. Les plans pourront être vus à ce dernier bureau.

Aucune soumission ne sera reçue à moins d'être faite sur une des formules du département, et que toutes les conditions aient été exécutées.

(Par ordre,) F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Chemins de fer et des Canaux, Ottawa, 7 octobre 1879.



Département de la Milice et de la Défense

Il est par le présent donné avis que le Département ci-dessus demande des soumissions pour l'achat d'une quantité d'armes qui ne sont pas actuellement requises pour le service du Département. Les soumissions seront reçues jusqu'à MIDI, le 6me jour d'OCTOBRE 1879.

- 2,983 Fusils Peabody.
226 Carabines Starr.
176 Pistolets Revolvers Colt,
34 Pistolets Allan.
76 Carabines d'Artillerie, O. P.
219 Carabines de Cavalerie, de
107 Carabines Spencer.
5 Mousquets, de
1,840 Fusils longs Enfield, M. L.
187 Fusils courts.

Tout renseignement nécessaire sur ces armes peut être obtenu en s'adressant au sousigné.

THOS. WILEY, Lieut.-Col., Directeur des magasins, etc.

Ottawa, 11 septembre 1879.

AGENTS, LISEZ CECI

Nous paierons un salaire de \$100 par mois et les frais de voyage, ou allouons une forte commission pour vendre nos nouvelles et merveilleuses inventions. Nous sommes sérieux en faisant cette offre. Echantillons gratuits. Adressez-vous à

SHERMAN & CO., Marshall, Mich.

Longpré & David

AVOCATS

No. 15, RUE SAINTE-THERÈSE MONTREAL.

A.-B. LONGPRÉ. L.-O. DAVID.

"L'INTENDANT BIGOT"

PAR JOSEPH MARMETTE.

Brochure de 94 pages grand 8vo. Prix: 25 Centins. Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents. S'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Beury, Montréal.

AU CLERGE

LE PROTESTANTISME jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre. Par M. L'ABBÉ GUILLAUME, Curé de St. André-Avellin. Approuvé et recommandé par Mgr. l'Evêque d'Ottawa. 500 pages 8vo.—impression de luxe—broché.....\$1.00 même par la poste.....\$1.20

S'adresser à LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Beury, Montréal.



Département de la Milice et de la Défense

CAPOTES

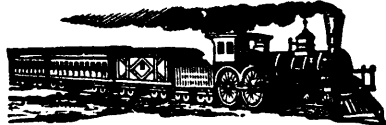
Des soumissions seront reçues, au département ci-dessus mentionné, jusqu'à MIDI, le sixième jour d'OCTOBRE, pour la manufacture en Canada, et la livraison aux magasins militaires d'Ottawa, de 5000 Capotes grises, selon le patron approuvé, qui peut être vu en s'adressant au Directeur des magasins.

Un tiers des Capotes devra être livré le 1er FEVRIER, un tiers le 1er MARS, et un tiers le 1er AVRIL 1880.

Les soumissions devront être adressées à l'Adjudant-Général, et marquées, sur le coin gauche supérieur: "SOUMISSIONS POUR CAPOTES."

Le département ne s'oblige pas, néanmoins, à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

W. POWELL, Colonel, Adjudant-Général de la Milice.



Chemin de Fer Intercolonial

ARRANGEMENTS D'ÉTÉ.

A PARTIR DU 14 JUILLET 1879

LES TRAINS EXPRESS & PASSAGERS partiront, tous les jours (Dimanches exceptés), comme suit:

Table with 2 columns: Train name and departure time. Includes routes like Pointe-Lévis, Rivière-du-Loup, Trois Pistolets, etc.

Ces trains viennent en connection à Lévis avec les trains du Grand-Tronc partant de Montréal à 9.00 P.M., et à Campbellton avec le steamer City of St. John, partant tous les mercredis et les samedis matin, pour Gaspé, Percé, Paspébiac, etc.

Les trains pour Halifax et Saint-Jean se rendent à leur destination le dimanche.

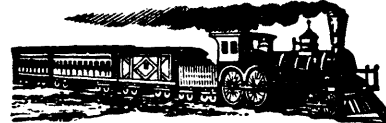
Les chars Pullman partant de la Pointe-Lévis les Mardis et Samedis, vont directement à Halifax, et les Lundis, Mercredis et Vendredis à Saint-Jean.

Des BILLETS D'EXCURSION POUR L'ÉTÉ par chemins de fer ou steamers, pour les magnifiques places d'eau et de pêche sur le bas St. Laurent, Métépédia, Ristigouche, Baie des Chaleurs, Gaspé, Ile du Prince-Edouard et les Provinces Maritimes, peuvent être obtenus à des conditions favorables.

Pour informations concernant le prix des billets de passages, le taux du fret, l'arrangement des trains, etc., s'adresser à

G. W. ROBINSON, Agent, 120, rue St. François-Xavier (ancien Bureau de Poste), Montréal.

D. POTTINGER, Surintendant en chef.



Chemin de Fer du Gouvernement

DIVISION DE L'OUEST

Chemin de fer Q. M. O. & O.

LE CHEMIN LE PLUS COURT ET LE PLUS DIRECT ENTRE MONTRÉAL ET OTTAWA

Jusqu'à AVIS CONTRAIRE, les trains laisseront le dépôt d'Hochelega comme suit:

Table with 2 columns: Train name and departure time. Includes routes like Hull, Aylmer, St-Jérôme, etc.

Magnifiques chars-palais sur tous les convois de passagers.

Ces trains laissent la station du Mile-End dix minutes plus tard.

Bureau-Général: No. 13, Place-d'Armes.

STARNES, LEVE & ALDEN,

Agents des Billets, Bureaux: 202, rue St-Jacques, et 158, rue Notre-Dame.

C. A. STARK, Agent-Général pour Fret et Passagers. Montréal 19 juillet 1879.

BOTANIQUE

"Cours Élémentaire de BOTANIQUE et FLORE DU CANADA," à l'usage des maisons d'éducation, par L'ABBÉ J. MOYEN, professeur de sciences naturelles au collège de Montréal.

1 Volume in-8 de 324 pages orné de 46 planches. Prix: Cartonné, \$1.20.—Par la poste, \$1.30. \$12.00 la douzaine—et frais de port.

Le Cours Élémentaire seul (62 pages et 31 planches), Cartonné, 40c.—\$4.00 la douzaine. Le même, broché 30c.—\$3.00 la douzaine. S'adresser à LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Beury, Montréal.

FER BRAVAIS advertisement with logo and text describing its benefits for various ailments like anemia and weakness.

DROGUIER DE VOYAGES — Système Raspail advertisement for travel medicine.

Au Clergé et aux Communautés Religieuses advertisement for religious supplies.

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMÉE THE COOK'S FRIEND advertisement for flour.

ANNEE SCOLAIRE 1879-1880 advertisement for books and stationery.

PHOTO-ELECTROTYPE advertisement for printing services.

REMÈDE SPECIFIQUE DE GRAY advertisement for a medical remedy.

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME advertisement for drawing supplies.

HOTEL RIVARD advertisement for a hotel in Montreal.

The Scientific Canadian advertisement for a scientific journal.

PORTRAITS advertisement for portrait painting services.

THE SCIENTIFIC CANADIAN advertisement for a scientific journal.

PIE IX et de Léon XIII advertisement for religious items.

THE SCIENTIFIC CANADIAN advertisement for a scientific journal.